

ÉDITIONS GALAAD

# Inquisitiô

**(Le message des trois anges) tome II**

*La réalité de l'attaque de la petite corne de  
Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps  
de la prophétie. Partie historique*

(Version revue et complétée – réédition)

**Livret 12 : L'œuvre de désacralisation des rêves et  
visions fomentée par le « *saint* » chevalier félon**

*1<sup>re</sup> édition collector : l'Amour des Cieux  
pour le salut du peuple chrétien*

**IMPORTANT :**

**Livre gratuit ne peut être vendu.**

Kenny Ronald MARGUERITE

## Table des matières

° 1 - Présentation des livrets.....	6
- 1.1. Contenu des livrets :.....	11
° <b>Héritage de sang et d'infamie.....</b>	<b>13</b>
- 1.2. L'œuvre de désacralisation des rêves et visions fomentée par le « saint » chevalier félon.....	14
° 2 - Une lumière pour l'avenir.....	44
° 3 - Présentation du livre "Inquisitiô (Le message des trois anges) tome III, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique" .....	61

## **Remerciements à mon amie Mme Nicole MARIE-LOUISE**

Avant de vous parler d'elle, j'aimerais vous inviter à faire un arrêt afin de vous présenter une réalité qui est directement liée au texte de [*Romains 13 verset 7*].

Ce texte nous invite, entre autres, à rendre l'honneur à qui il doit revenir. Sur la base de ce texte, je m'en vais vous parler de mon amie Nicole, et pour ce faire, je vous dirais qu'elle a collaboré à tous mes livres, dont celui-ci, en donnant une forme à mes mots et en magnifiant mes idées sans les altérer.

C'est elle qui donne un sens à mes idées et parvient à retranscrire fidèlement ma pensée en lui donnant un ton plus léger.

Pourtant, elle a œuvré, et œuvre encore, tout en sachant que ces livres seront offerts gratuitement au format numérique.

L'aide précieuse qu'elle m'apporte n'est donc pas intéressée, car elle agit uniquement par amour de Dieu, par passion pour l'écriture et pour me soutenir.

En retour, pour tout ce temps accordé gracieusement, je vous demande de la porter, ainsi que sa famille dans la prière et que votre bénédiction leur soit accordée, au nom puissant de Jésus-Christ notre Seigneur et maître.

**Hommage à ma mère,  
Mme Jenny Christina MARGUERITE,  
née PIERRE à Castries SAINTE LUCIE**

A toi qui m'as donné la vie. A toi qui m'as couvert de ton amour inconditionnel à tous les instants. Aujourd'hui, tu n'es plus là, ma petite maman chérie, le Seigneur t'a rappelée à lui. Je veux dédier ce livre à ta mémoire.

Je garde de toi l'image d'une femme déterminée, d'une "lionne", cependant tu étais aussi pleine de douceur et l'abnégation était ta seconde nature. Tu étais une artiste née, transformant les moindres choses en des œuvres admirées de tous.

Toujours enjouée, tu insufflais la joie et la bonne humeur à ceux que tu croisais. Pleine de bienveillance, tu étais toujours prompte à apporter ton secours en cas de tristesse et de découragement. S'il fallait égréner toutes tes qualités, il me faudrait des pages.

Pour tout résumer, je te comparerais à un astre radieux en ce monde. Tu seras, je le crois, en Jésus-Christ, une étoile édénique et éternelle. Tes oeuvres de miséricorde, si nombreuses, sont en conformité avec [Jacques 2 versets 12-13], le garant de ta vie éternelle en Jésus-Christ.

Puissions-nous tous, nous inspirer de la vie de ma maman afin de ne pas avoir à rougir quand notre dernière heure arrivera, et quand nous devons nous présenter devant notre créateur ! J'ai foi qu'au retour de Jésus, ma petite maman chérie se réveillera scellée par le Saint Esprit. Ma grande espérance est une vie éternelle auprès de Christ.

*Puisse le Seigneur te bénir ma tendre maman et te rendre au centuple tout ce bien que tu as semé sur la terre, en t'accordant dans son royaume à venir, pendant les siècles d'éternité, une place d'honneur. Ma petite maman chérie, je t'aime et que je t'aimerai éternellement en Jésus-Christ.*

**ÉDITIONS GALAAD**



*La culture est le levier permettant  
aux Hommes de prétendre à  
l'excellence.  
Ne la négligeons pas.*

**(De plume et d'action)**

Copyright © 2023 ÉDITIONS GALAAD  
Californie 97232 Le LAMENTIN (MARTINIQUE)  
**<http://kenny-ronald-marguerite.com>**

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,  
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits  
et responsable du contenu de ce livre.

## 1 Présentation des livrets

**P**our introduire ce livre, je vous dirais que dans ces lignes vous allez découvrir l'une des entités les plus puissantes et sanguinaires que la terre ait portée, et porte encore.

Cet être inique a fait, en toute impunité couler, durant des siècles, des fleuves de sang, d'une myriade de martyrs, pour la raison suivante, celle de rejeter son dogme pour n'observer que la parole de Dieu.

Par ces lois, cet être abominable a pu martyriser, tuer, spolier, tous les contrevenants, tout particulièrement les Juifs et une partie bien spécifique du peuple chrétien. Nous le découvrirons !

Il fut le premier à installer des camps de concentration, pour parquer les Juifs comme du bétail. Il les a non seulement spoliés de leurs biens mais aussi de leur dignité en les obligeant à s'habiller d'une certaine façon qui les discriminait.

Il a aussi interdit aux Juifs d'avoir la carrière qu'ils souhaitaient, les condamnant à la vente de vieux chiffons...

En rétribution, « *la sentence* » que les nations lui ont infligée pour ces actes innommables, et sanglants a été de lui offrir un culte digne d'un « *dieu* ».

Les chefs d'État le révèrent et se soumettent à lui. Certainement en serez-vous sidéré ! En outre, bien qu'elle soit censée ne plus avoir de pouvoir politique, vous découvrirez comment ces décrets moyenâgeux, continuent à être la base des lois de certains pays.

Par ces lois, cette entité religieuse continue, en ce siècle, entre autres, dans un pays comme la France qui est une république censée s'être émancipée des lois religieuses, à martyriser ceux qui n'ont pas la même base doctrinale, donc de foi, qu'elle.

Venez découvrir cette réalité et bien plus encore.

Pour poursuivre, je vous dirais que l'impact que nos parents, nos tuteurs et autres enseignants spirituels peuvent avoir sur nous peut être un puissant moteur pour l'idolâtrie.

Ces personnes en qui nous avons toute confiance, sont souvent à la base de la mise en place de doctrines antibibliques, qu'ils nous ont enseignées et que l'on finit par pratiquer comme étant « *parole d'évangile* » alors qu'en fait, il n'en est rien.

Cette réalité est celle que vivent en ce siècle un très grand nombre de chrétiens qui pratiquent des rites religieux qui semblent venir du Seigneur, mais qui n'ont aucune fondation biblique.

Nous décrypterons donc les doctrines iniques, instituées depuis le balbutiement de la chrétienté moderne et qui, sous couvert de la foi, sont destinées non pas à glorifier Dieu, mais l'ennemi de nos âmes.

Nous allons ainsi, prendre connaissance de ces doctrines païennes qui ont infiltré la chrétienté et qui sont devenues la base doctrinale du plus grand nombre de chrétiens. Certaines d'entre elles sont si bien ancrées dans les mœurs et les coutumes du peuple de Dieu, qu'elles ont fini par être considérées comme étant des enseignements divins.

Cela est vrai pour des objets de cultes, pratiqués soit au quotidien, soit dans les lieux de culte, mais cela est aussi vrai pour des prières que nous adressons à des personnes qui, bien qu'ayant été de grandes vertus sont maintenant décédées.

Nous irons aussi à la rencontre de certains titres des plus éminents que portent certains hommes religieux et nous verrons que les bases même sur lesquelles sont instituées ces consécrationes sont païennes, donc ne viennent pas du Seigneur.

Il en est de même pour tous ces objets de culte et ces grandes figures vers qui vont les prières de millions de chrétiens.

L'origine de ces choses remonte au culte romain païen qui a été légué au travers des siècles à la chrétienté.

Le plus triste dans l'histoire est que bien des chrétiens continuent à pratiquer ces doctrines, ignorant totalement que les textes prophétiques les présentent comme venant de Satan.

En le découvrant certains d'entre vous seront, je le crois, dans un grand étonnement, notamment ceux qui avaient jusque-là pratiquer ces doctrines en toute bonne conscience, pensant servir le Seigneur.

Pratiquer de telles choses nous rend idolâtres devant le Seigneur, et leur finalité sera que nous serons rejetés par lui, ce qui nous rend d'office éligible au bain des plus décapants dans l'étang de feu et de soufre. Soyons donc prudents, dans les doctrines que nous professons.

Ce faisant, venez découvrir, Bible en main, si vos cultes et vos doctrines spirituelles sont d'essences divines ou proviennent des rites d'une peuplade païenne. La lumière sera amenée sur ces points et bien d'autres encore.

En ce jour, par ce livre émaillé de versets bibliques, le Seigneur vous offre l'opportunité, de passer au crible vos bases doctrinales pour voir si elles sont toutes ancrées en Christ.

Dans ces lignes nous allons, entre autres, considérer le sujet des miracles que beaucoup disent réaliser au nom du Seigneur et cela en ce siècle ou au travers des âges.

Néanmoins, ces manifestations qui sont des plus extraordinaires sont-elles vraiment réalisées sous l'égide de l'Esprit de Dieu ?

Dans ce livre nous allons les décortiquer, Bible en mains, et vous verrez que ce sont des artifices qu'utilise le démon, et qui ressemblent à s'y méprendre aux vrais miracles, mais qui, une fois exposés à la lumière des Saintes Écritures, ne peuvent tenir et sont telle la neige qui fond au soleil.

Nous mettrons tout cela en lumière. Ce livre est aussi destiné à vous présenter une femme biblique d'une valeur inestimable, dépassant celle d'Abraham, de Moïse ou d'Élie et qui est digne de toutes les louanges, car elle fut une servante fidèle du Seigneur.

Malheureusement, des siècles après sa mort, son nom, son souvenir est souillé par des doctrines anti bibliques que l'on a montées au tour d'elle. Nous ferons toute la lumière à ce propos.

D'autres sujets tels que la réalité du *purgatoire*, des *enfes*, l'état de l'âme des êtres humains après leur mort sont traités dans ce livre.

Nous découvrirons, à l'appui des textes bibliques, ce qui est dit au sujet de l'âme des défunts. A t-elle, sous une forme *ectoplasmique*, la capacité de revenir visiter les vivants ?

Nous poursuivrons notre étude par un autre sujet qui divise, celui de l'étang de feu et de soufre – aussi appelé l'enfer de feu ou la géhenne de feu –.

La question qui est au centre des débats est la suivante :



*Ceux qui ont transgressé la Parole de Dieu y seront-ils jetés à leur mort ou en étant vivants et surtout sont-ils destinés à recevoir des supplices éternels ou seront-ils détruits ?*

Dans ce livre, nous allons aussi, entre autres, découvrir des doctrines sans fondement biblique que cette entité a instituées tout au long des siècles et qui étaient destinées à désacraliser les rêves et les visions.

Pour exemple, nous verrons que les Hommes en étaient venus à prier pour que Dieu les préserve d'avoir des rêves durant leur sommeil.

Avec le temps, comme toute peur collective, ces enseignements anti-rêves sont devenus des superstitions que beaucoup observent, sans comprendre leur raison d'être. Les répercussions sont qu'en ce siècle, généralement, Monsieur et Madame « *Tout le monde* » croient que la majeure partie des rêves ne vient pas de Dieu.

Désormais, il n'est plus acceptable que seuls demeurent les enseignements frelatés d'Hommes moyenâgeux en la matière.

Le souci en ce siècle est que le plus grand nombre a oublié comment nous devons les interpréter, et pire, ils en sont arrivés à mépriser ceux que nous avons.

Cet état de fait n'est pas dû à un choix délibéré de leur part, mais vient d'un conditionnement profond qui a été le nôtre, tout comme nos ancêtres, et cela, sur des siècles.

*Nous découvrirons cette réalité et vous verrez certainement, désormais vos rêves et vos visions avec des yeux nouveaux, ceux de la foi.*

Nous découvrirons aussi quel degré de consécration au Seigneur il faut avoir en vue de recevoir des rêves et visions de lui, et nous verrons aussi les retombées négatives d'une consécration religieuse à outrance mais qui n'a pas Jésus pour centre.

Je vous apporte également mon témoignage au sujet d'une aide qui m'a été proposée et qui provient des fonds de la papauté.

*Le croiriez-vous ! Si je n'avais pas été vigilant, j'aurais pu passer pour un ingrat qui « mord la main de celui qui le nourrit ». Encore un tour de l'ennemi de nos âmes !*

Pour poursuivre, je vous dirais que c'est un extrait d'un livre numérique plus volumineux, qui comporte *572 pages*, intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges) tome II, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique (Version revue et complétée – réédition)* ».

Si vous souhaitez plus de précisions, lorsque je fais référence à un chapitre, vous pouvez le retrouver dans la version complète du livre.

*Enfin, je tiens à préciser que cette version intégrale a été scindée en 16 livrets, dont celui-ci.*

Le but de ces livrets est d'être dans un format plus maniable et transportable, en vous apportant un meilleur confort de lecture.

Ils vous permettront également de choisir plus facilement le thème qui vous convient.

Toutefois, ils sont tous mis à votre disposition en version numérique, livrets et livre en version intégrale.

Je vous invite à les télécharger sur mon site :

**<https://kenny-ronald-marguerite.com>**

*Vous pouvez en faire profiter vos proches ou en parler autour de vous.*

### **Bon à savoir :**

La version intégrale de ce livre ainsi que ces livrets n'ont été corrigés qu'à *30 %* par un professionnel ou par mon amie *Nicole*, il y a donc des fautes dans leurs pages, veuillez m'en excuser.

Devant le faire parvenir au plus vite à ceux à qui il est destiné, et ne pouvant pas terminer sa correction dans l'immédiat, je le fais donc paraître ainsi.

## 1.1 Contenu des livrets :

° Livret 1 : L'héritage législatif sanglant.....	18
° Livret 2 : Le repos dominical du dimanche, jour à la gloire de « l'Éternel Dieu » ou du « dieu soleil ».....	36
– 2.1. <i>Le musellement du témoin fidèle en vue d'établir l'infamie du mystère de l'iniquité.</i> .....	55
– 2.2. <i>Le cheval de Troie du repos dominical, institué par la dominante des nations.</i> .....	61
– 2.3. <i>Les bases du repos dominical qui fut acté par le saint chevalier félon.</i> .....	67
– 2.4. <i>Héritage dominical approximatif légué à la chrétienté.</i> .....	73
° Livret 3 : Fondement législatif discriminatoire et moyenâgeux.....	82
° Livret 4 : Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire.....	141
° Livret 5 : Exemples de rites païen que la petite corne a repris à son compte.....	161
– 5.1. <i>Origine et raison d'être de la déification des objets</i> .....	176
– 5.2. <i>Origine et raison d'être de la vénération de la « lumière »</i>	183
– 5.3. <i>Les origines du nom du chef suprême de l'iniquité</i> .....	190
– 5.4. <i>La bonne odeur de fumer de bénédiction, est devenue senteur malodorante de malédiction</i> .....	194
– 5.5. <i>Perfide héritage païen entériné et magnifié par la dominatrice des nations.</i> .....	197
° Livret 6 : Origine, raison d'être et finalité du culte de l'immortalité de l'âme.....	213

- 6.1. *La réalité biblique de l'état de non être où se trouvent les morts et les diverses doctrines antibibliques qui ont été instituées en la matière.....* 214
- **Livret 7** : Non-sens, origine païenne et retombées néfastes de la doctrine du purgatoire.....278
- **Livret 8** : Différence dans la Bible entre l'enfer et l'enfer de feu, et les doctrines humaines qui ont travesti ces notions.....325
- **Livret 9** : Une icône déifiée malgré elle !.....357
  - 9.1. *Les oeuvres iniques des faiseurs de "déesse".....* 374
  - 9.2. *Le mythe de la médiatrice de l'au-delà.....* 388
  - 9.3. *L'attaque et la falsification du pont divin.....* 401
  - 9.4. *La manifestation des miracles et des prodiges mensongers réalisés par le fils de la perdition .....* 412
- **Livret 10** : Comment la chrétienté en est-elle venue à arborer, en matière de rêves et de visions, le blason du paganisme au détriment de la Parole de Dieu ?.....429
- **Livret 11** : Début de la falsification de la connaissance biblique des rêves et visions.....443
  - 11.1. *Raison d'être de la désacralisation des rêves et des visions ..... 449*
- **Livret 12** : L'œuvre de désacralisation des rêves et visions fomentée par le « *saint* » chevalier félon.....459
- **Livret 13** : Quel degré de sainteté faut-il avoir afin de recevoir des rêves et/ou des visions du Seigneur ?.....489
- **Livret 14** : Les élèves inattendus du « *saint* » chevalier félon.....525
- **Livret 15** : Décret d'État contre les rêves et visions.....549
- **Livret 16** : Réalité de la vigilance que les sentinelles du Seigneur doivent avoir face aux offres du diable.....563

## *Héritage de sang et d'infamie*

*« L'aveuglement sectaire du plus grand nombre enfante un égoïsme qui mène les hommes les plus droits à agir sans pitié, telle une meute de loups sanguinaires. L'héritage que de tels hommes laissent à leurs descendants, enfants et disciples, n'est qu'ignominie et pérennisation des douleurs de leurs victimes au travers des siècles ».*

*[Citation de Kenny R MARGUERITE].*

## 1.2 L'œuvre de désacralisation des rêves et visions fomentée par le « saint » chevalier félon

Cette partie poursuit l'étude que j'ai menée sur l'un des hommes qui a le plus nui à l'Évangile et au peuple de Dieu. J'ai commencer à vous présenter ces oeuvre dans le premier tome de ce livre.

Toutes les tortures, les souffrances ainsi que les myriades de martyrs que l'inquisition, bras armé d'Église catholique, a générées au sein peuple fidèle de Dieu, qui rejetait le dogme catholique, viens de cet être inique, plus particulièrement de ces écrits.

En remerciement de ces œuvre de psychopathe, l'Église catholique l'a béatifié et nommé « *saint* » *Augustin*. Nous avons déjà pu survoler l'histoire et voir combien son empreinte est prédominante depuis des siècles, dans le dogme catholique. Ses écrits sont l'une des fondations les plus imposantes de cette religion.

Il a établi, au prix d'innombrables martyrs, bien des doctrines anti-bibliques afin d'assurer une pérennité à l'œuvre catholique.

Nous verrons maintenant que c'est lui qui fut aussi le fer de lance de la désacralisation des rêves et des visions.

Bien que ce soit *saint Jérôme et Grégoire le Grand* qui ont établi les bases du dogme catholique en matière de désacralisation du monde des rêves et des visions, la colonne vertébrale de la foi catholique en la matière a été développée par *saint Augustin*.

Par sa plume, il a établi des règles en matière de rêves et visions, qui ont permis que quiconque cherchait à les enfreindre était considéré comme œuvrant dans l'occulte.

*La finalité était la torture et le bûcher !*

Nous verrons, encore ici, comment, le maître à penser de l'Église catholique a œuvré par ses écrits comme le pire des *serial killers*.

Nous allons dans un premier temps vous présenter le néant sur lequel les croyances de saint Augustin étaient construites, puis nous allons en venir aux dégâts que ces écrits ont faits, menant un grand nombre d'innocents à être torturés et tués.

Pour ce faire commençons par ceci : « Les visions qui ont lieu pendant la veille, comme chez les frénétiques et les autres hommes atteints de toute espèce de folie qui trouble les sens, ne sont pas différentes des visions du sommeil.

En effet, ceux-ci parlent seuls comme s'ils avaient affaire à des personnes présentes, ils adressent la parole aussi bien aux personnes absentes qu'aux personnes présentes, mortes ou vivantes qu'ils voient en imagination.

Or, les vivants ne savent pas qu'ils apparaissent à ces insensés, ni qu'ils causent avec eux. Et en réalité ils ne sont pas près d'eux, et ils ne causent pas avec eux ; Ce sont les sens troublés de ces hommes qui leur procurent ces visions imaginaires. Eh bien ! il en est de même des morts.

*Ceux qui ont quitté cette vie paraissent présents aux personnes ainsi prédisposées, tandis qu'en réalité ils sont absents et qu'ils ignorent complètement si quelqu'un les voit en imagination. Il existe un autre phénomène semblable à celui-ci : C'est celui qui se produit dans certaines personnes que la vie des sens abandonne dans des moments donnés, plus complètement encore que pendant le sommeil, et qui éprouvent alors des visions semblables.*

Elles aussi voient apparaître les images des morts et des vivants. Or, lorsqu'elles reviennent à elles-mêmes, et qu'elles racontent qu'elles ont vu tel ou tel mort, on croit qu'elles se sont trouvées vraiment avec eux. *Ceux qui les écoutent ne remarquent pas qu'elles ont vu aussi des images de personnes vivantes, absentes, et qui n'en savent rien. Il y avait dans le municipe de Tullinus, près d'Hippone, un pauvre curial du nom de Courma ;*

C'était un paysan des plus simples et qui aurait pu difficilement faire un décevair (Magistrat). Étant devenu malade il tomba en syncope et parut comme mort durant plusieurs jours.

On l'aurait enseveli comme privé de vie, sans un léger souffle si faible qu'à peine le saisissait-on en approchant la main de ses narines. Il ne remuait aucun membre, ne prenait aucun aliment ;

On avait beau le piquer, ni ses yeux ni aucun des sens de son corps n'en était affecté.

Toutefois il avait des visions pareilles à celles qu'on éprouve en dormant ; et après plusieurs jours, étant sorti de cet état, il se mit à les raconter. Et d'abord au moment où il ouvrit les yeux, il se mit à dire : Qu'on aille tout de suite chez Courma le forgeron, voir ce qui s'y passe. On y court et on trouve cet autre Courma mort au moment même où le premier avait repris ses sens, et venait en quelque sorte de ressusciter.

Alors il apprit à l'assistance attentive que l'autre avait reçu l'ordre de comparaître au moment où lui-même avait été congédié, et qu'il avait entendu dire dans ce lieu d'où il revenait :

Ce n'est pas Courma le curial, mais Courma le forgeron qu'on a ordonné d'amener en ce séjour des morts. Dans sa vision, semblable à un songe, il vit aussi les morts traités suivant la diversité de leurs mérites, et il en reconnut plusieurs qu'il avait connus vivants. Étaient-ce vraiment des morts qu'il voyait ?

Je le croirais peut-être s'il n'avait pas aussi vu dans cette espèce de songe plusieurs personnes qui vivent encore, savoir, plusieurs clercs de son pays et leur prêtre ; Il entendit au même lieu celui-ci lui dire de venir à Hippone se faire baptiser par moi ;

Ce qui fut fait, ajoutait-il. Dans cette même vision où il vit plus tard des morts, il avait donc vu aussi un prêtre, des clercs, et moi-même qui ne sommes certainement pas morts. Or, pourquoi ne croirait-on pas qu'il a vu des morts absents comme nous, et à leur insu comme il nous a vus à notre insu ;

*Et par conséquent, qu'il n'a pas vu les morts eux-mêmes, mais leurs images, comme il a vu aussi des images de lieux. En effet, il vit encore le champ où était ce prêtre avec les clercs, et Hippone où il crut être baptisé par moi. Or, il n'était certainement pas présent en ces lieux quand il s'y voyait être. Car il n'a pas su ce qui s'y passait en ce moment ; et il l'aurait su sans doute, s'il s'était vraiment trouvé là.*

Ce qu'on voit dans cet état, ce n'est donc pas la présence réelle des choses telles qu'elles sont en elles-mêmes, mais comme une ombre et une représentation imagée des objets.

Enfin, après bien d'autres visions, cet homme raconta qu'il avait été introduit dans le paradis, et qu'on lui avait dit au moment où on le renvoyait vers les siens : Va te faire baptiser, si tu veux être un jour dans ce séjour des bienheureux.



**Puis, comme on l'avertissait de se faire baptiser par moi, il répondit que la chose était faite.**

**Mais celui qui lui parlait répliqua Va te faire baptiser en réalité ; Car tu ne t'es vu baptiser qu'en songe [...] »** [*Extrait de texte de saint Augustin, chapitre XII. Visions des frénétiques ; Vision de Courma le Curial*].

Dans ce texte historique, nous voyons que l'image que *saint Augustin* avait des visions et des *visions du sommeil* (donc des rêves) était très particulière. Pour lui, ils avaient la même valeur que des hallucinations qu'ont les fous. Je vous donne une image afin que vous puissiez bien comprendre ses convictions en la matière.

Imaginez une personne qui a consommé une drogue et, étant totalement partie dans un monde parallèle, voit des démons, ou des scènes de vie qui, pour elle, sont réelles, en sorte, qu'elle gesticule et crie, car elle se voit en train d'être dévorée par une bête immonde.

Elle voit clairement ces images et vit pleinement cette réalité, qui n'est pourtant due qu'aux effets hallucinogènes de la drogue.

Alors que ceux qui la considèrent dans cet état ne voient point les images qui lui apparaissent et qui ne sont réelles que pour elle.

Ce type de manifestation, j'eus à le constater. J'ai pu voir il y a quelque années, en Martinique, un jeune homme, qui avait perdu la raison, marcher le long d'une ligne imaginaire tout en gesticulant afin de se protéger contre des bêtes que lui seul voyait ! Ce genre d'images décrites précédemment n'est que le reflet d'un cerveau malade.

*Saint Augustin* présente les rêves et les visions comme étant de la même nature, sans aucune valeur et ne pouvant pas venir de Dieu.

Il les présente comme étant des images qui viennent d'une absence de lucidité. Ce qui sous-entend donc que pendant que l'on dort, comme nous ne sommes pas lucides, notre cerveau s'aliène comme le fait celui d'un fou ou d'une personne qui est droguée.

Les répercussions sont que nous avons des hallucinations, en sorte que, selon lui, les images que nous voyons durant nos rêves et nos visions n'ont point de valeur et ne nous viennent pas de Dieu.

Pour développer sa thèse, il présente l'histoire de *Courma* qui était un paysan pauvre et des plus simples, qui eut des visions semblables à un songe – donc à un rêve –, cela se passa alors qu'il était en syncope et passait pour mort. *Saint Augustin* rejette ce rêve qu'a eu *Courma* et assimile ces images à celles qu'auraient eues un fou durant « *un trip* » (*moment de folie*).

Il met l'accent, du fait de l'impossibilité de coexistence entre les morts et les vivants, sur la futilité de ce rêve ; ces images n'avaient donc, pour lui, aucune valeur. Sa thèse et le rejet du rêve de *Courma*, alors qu'il s'est réalisé en conformité avec ce qu'il avait annoncé, démontrent que *saint Augustin* n'avait aucune connaissance de l'art biblique qui permet d'interpréter les rêves et les visions.

Pour le comprendre, je vous amène maintenant dans une étude qui prouvera ces errements en la matière.

Pour ce faire nous allons considérer un premier point d'importance, remarquez dans ce texte – qui est un récit de *saint Augustin* lui-même – l'état dans lequel était *Courma* :

**« On a failli l'ensevelir, le croyant mort. Il ne réagissait point quand on le piquait, en sorte qu'il est resté inerte pendant plusieurs jours. »**

L'état de syncope dans lequel se trouvait *Courma* est présenté par *saint Augustin* comme un état traumatique qui empêche ceux qui sont ainsi de recevoir des images cohérentes par le biais de rêve.

Selon lui, cet état s'avoisine plus à de la folie et ce type de rêves que reçoivent ceux qui sont dans cet état sont des images névrotiques, venant d'un esprit déconnecté de la réalité. Ce type d'état est pourtant présenté dans la Bible comme étant la base de certaines visions.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « *Il dit : J'étais dans la ville de Joppé, et, pendant que je priais, je tombai en extase et j'eus une vision : un objet, semblable à une grande nappe attachée par les quatre coins, descendait du ciel et vint jusqu'à moi* » [Actes 11 verset 5, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci :

« **Je connais un homme en Christ, qui fut, il y a quatorze ans, ravi jusqu'au troisième ciel (si ce fut dans son corps je ne sais, si ce fut hors de son corps je ne sais, Dieu le sait).** »

Et je sais que cet homme (si ce fut dans son corps ou sans son corps je ne sais, Dieu le sait ) fut enlevé dans le paradis, *et qu'il entendit des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à un homme d'exprimer* » [2 Corinthiens 12 versets 2-4, Bible Louis Segond].

Finissons avec ce dernier texte : « **Je fus ravi en esprit au jour du Seigneur, et j'entendis derrière moi une voix forte, comme le son d'une trompette, qui disait : Ce que tu vois, écris-le dans un livre [...]** » [Apocalypse 1 verset 10-11, Bible Louis Segond].

Dans ces textes nous découvrons des personnes qui sont ravies en esprit où était en extase. Ces états représentent des personnes qui tout en étant vivante, non plus le contrôle sur leurs corps ou leurs esprits.

Pendant cette période ils font un voyage en esprit qui les mène dans un lieu spirituel, l'objectif étant que le Seigneur leur donne des instructions en image (*il voit défiler devant eux des scènes de vie, des choses à venir*). Cette dimension où se trouvaient ces personnes dans ces textes bibliques est le même type d'état ou se trouvait *Courma*.

Le deuxième point que nous allons considérer se trouve ici : « *Peut-être diras-tu dans ton cœur : Comment connaissons-nous la parole que l'Éternel n'aura point dite ?* **Quand ce que dira le prophète n'aura pas lieu et n'arrivera pas, ce sera une parole que l'Éternel n'aura point dite. [...]** » [Deutéronome 18 versets 21-22, Bible Louis Segond].

Ici, nous comprenons donc que c'est lorsque le rêve ou la vision se réalise que l'on peut dire Dieu a parlé à la personne concernée.

Forts de ces bases que nous venons de revoir, il est intéressant de noter que dans son récit, *saint Augustin* déclare que nul ne savait que l'homonyme de *Courma* était mort. Et pourtant, celui qui était dans le coma avait annoncé la chose à son réveil, ce qui fut vérifié et certifié par des témoins.

Ce que *Courma* a vu durant le temps où il fut « *comme mort* » s'étant réalisé, conformément à ce que nous apprennent les versets que nous venons de voir, nous pouvons affirmer que Dieu a parlé par cet homme. Le fait que *courma* est vue, en étant en état de syncope, des événements qui se sont après coup réalisés sont donc un gage que Dieu lui avait parlé.

Pourtant, *saint Augustin* réfute ces faits et présente cet événement comme étant des images sans valeur. Ce qui fait que l'analyse de *saint Augustin* est sur ce point erronée !

Nous voyons aussi qu'il utilise le fait que *Courma* ait vu dans son rêve à la fois des personnes qui vivaient à cette époque qui côtoyaient d'autres qui étaient déjà mortes, pour démontrer que ce rêve n'était rien d'autre que des images d'aliénation de l'esprit du rêveur et n'avaient donc rien de prophétique.

Pour comprendre le non-sens de ces dires, il ne faut point oublier que les symboles hors-normes – tels que ceux liés, entre autres, à la mort – qui sont vus en rêve et en vision ne doivent pas être considérés de façon littérale, mais comme des énigmes et des paraboles.

C'est entre autres le cas des prophéties que Dieu donne à ses prophètes d'annoncer, il le leurs donne en rêve et en vision et ces messages sont présentés comme étant des énigmes et des paraboles [*Nombres 12 versets 6-8*], [*Osée 12 verset 11*].

Le seul qui ne les recevait pas sous cette forme c'est Moïse à qui Dieu parlait clairement, donc sans énigme et sans parabole. Ce qui est vrai pour les prophètes l'est aussi pour le reste de l'humanité, c'est ce que nous découvrons dans [*Job 33 versets 14-18*] où il est précisé que c'est aussi en rêves et en visions que le Seigneur nous parle.

En outre, dans [*Juges 7 versets 9, 13-15*], nous voyons que sous forme d'énigme, le Seigneur présente, par le biais d'un rêve de l'un de ses ennemis, sa victoire à Gédéon.

Les rêves et les visions en tant que paraboles ont les mêmes bases que celles que Jésus-Christ nous a laissées. Ce faisant, le fait que dans ce type de révélation divine, on puisse voir des personnes déjà mortes se mouvoir et collaborer avec les vivants est normale.

C'est le cas dans [*Luc 16 versets 19-31*], qui présente les morts comme pouvant aller vers les vivants.

Ici, le mort qui fut un homme riche mais inique demande à Abraham d'envoyer Lazare vers sa famille afin de les avertir afin qu'ils ne finissent pas comme lui.

Nous comprenons que ce récit n'est qu'une parabole que Jésus-Christ donne en vue de présenter par cette image une tout autre réalité. Pour approfondir cette parabole, je vous invite à lire le chapitre intitulé « *La réalité biblique de l'état de non être où se trouvent les morts et les diverses doctrines antibibliques qui ont été instituées en la matière* ».

Dans le langage prophétique dont font partie les rêves et les visions, nous pouvons donc trouver des morts qui dialoguent avec des vivants.

Donc, en argumentant que le rêve de *Courma* n'avait aucune valeur parce-qu'il avait vu des morts qui cohabitaient avec des vivants, *saint Augustin* déclarait par là même qu'il avait interprété ce rêve comme devant se produire de façon littérale, et non selon les symboles prophétiques qui étaient dans ce rêve.

Ce fait, à lui seul, le disqualifie en tant qu'interprète des rêves et des visions. Il est vrai que *saint Augustin* lui-même, se reconnaissait comme inapte en la matière.

En lisant le texte qui suit, nous pouvons nous rendre compte de son inaptitude en matière d'interprétation des rêves et des visions :

**« Comment ces visions se font-elles dans l'esprit humain ? [...]**

**Y naissent-elles avec lui, ou bien s'y montrent-elles toutes formées, en vertu d'une communication avec les anges qui révèlent aux hommes leurs pensées, et qui leur découvrent les images que la connaissance de l'avenir crée dans leur esprit au même titre que les anges voient nos pensées en esprit ? [...]**

**Enfin que se passe-t-il dans notre esprit, pour que nous y voyions apparaître tantôt des images qui cachent un sens mystérieux, sans savoir si elles contiennent un sens ;**

**Tantôt des symboles ou nous soupçonnons une idée, sans pouvoir la démêler ;**

***Tantôt enfin des visions où la lumière est si vive, que l'on peut à la fois percevoir les images par l'esprit et les comprendre par la raison ? Ce sont autant de questions fort difficiles à résoudre :***

**Les eût-on résolues, on devrait encore se donner bien de la peine pour les exposer clairement »** [*Texte de saint Augustin, extrait de : le paradis et le troisième ciel ; livre XII chapitre XXII. Des visions comme causes occasionnelles de prédictions faites au hasard, ou par un instinct secret. Comment se produisent elles ?*].

L'une des bases que *saint Augustin* présente pour essayer de comprendre comment les visions naissent chez les êtres humains est selon lui, la capacité des anges à nous donner des visions qui présentent l'avenir.

Il précise que c'est le fait d'être communication avec les anges que ces derniers nous révèlent leur pensée et nous communiquent des images présentant l'avenir.

*Wouar!... que c'est beau cette pensée de saint Augustin... être connecté aux anges... au point d'avoir la capacité de connaître l'avenir... je ressors de la tout rêveur... allo le ciel, je souhaite une connexion avec un ange...*

*Pour ce faire le code de connexion Wi-Fi mon cerveau est le... Ha!-là là..... ce saint Augustin, je me dis qu'il aurait fait un bon scénariste de film de science-fiction...*

Plus sérieusement, il nous faut toujours garder nos yeux sur Christ, donc sur la parole Dieu afin de ne pas errer.

Ainsi Bible en mains je vous dirais que ce que saint Augustin présente ici est un non-sens, car Dieu seul connaît l'avenir, les anges, aussi puissants soient-ils, n'ont pas cette capacité, donc comment peuvent-ils révéler l'avenir aux êtres humains ? Ceci nous renseigne :

**« Les prophètes ont fait des recherches et des études sérieuses au sujet de ce salut, et ils ont prophétisé à propos du don que Dieu avait préparé pour vous.**

*Ils s'efforçaient de découvrir à quelle époque, et à quelles circonstances, se rapportaient les indications données par l'Esprit du Christ ;*

**Car cet Esprit, présent en eux, annonçait d'avance les souffrances que le Christ devait subir et la gloire qui serait la sienne ensuite.**

**Dieu révéla aux prophètes que ce n'était pas pour eux-mêmes mais pour vous qu'ils assuraient ce service.**

**Car ces choses vous ont été annoncées maintenant par les prédicateurs de la bonne nouvelle.**

**Ils en ont parlé avec la puissance de l'Esprit saint envoyé des cieux ; les anges eux-mêmes désirent y plonger leur regard. »**  
*[1 Pierre 1 versets 10-12, Nouvelle Bible en Français Courant].*

Dans ce texte il nous est avant tout présenter des prophètes qui prophétisent, leur objectif était de sonder les révélations que l'Esprit de Dieu fait.

Cette œuvre que les prophètes ont portée, c'est l'Évangile qui, bien qu'ayant été annoncée par des hommes, l'a été sous l'influence du Saint-Esprit. Oui !

Il est précisé que c'est l'Esprit de Dieu qui révéla aux prophètes les événements à venir, et non les anges, tout au contraire il nous est dit que ces derniers désirent plonger leurs regards dans cette connaissance prophétique que le Saint-Esprit révèle aux prophètes.

Nous comprenons donc que les anges ne connaissent pas l'avenir et non donc pas la possibilité de donner de telles révélations, qui dans le cadre de la prophétie ce fait, nous l'avons déjà vue en rêve et en visions.

Si les anges désirent comprendre les plans de Dieu établi dans la prophétie, donc dans les rêves et les visions, cela sous-entend qu'ils n'ont pas la gestion de ce type de révélations que Dieu donne.

Les anges sont des canaux que Dieu utilise afin de porter vers les hommes les messages divins.

Ce domaine qu'est la prophétie est la chasse gardée du Saint-Esprit, il est le seul habilité, pour Dieu le père et au nom de Jésus-Christ à présenté aux êtres humains des choses à venir par le biais de rêves ou de vision.

Vous pourrez approfondir cette réalité en lisant mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *La réalité du faux prophète, qui est, au service de la bête apocalyptique serviteur du démon* ».

Les rêves et les visions sont des messages que le Seigneur destine à l'humanité pour leur présenter des choses à venir [Job 33 versets 14-18, Bible Second 21].

Ce qui est présenté ici est d'importance, car les rêves et les visions étant des messages destinés à présenter l'avenir, Dieu seul est en capacité de les donner, car seule la trinité divine est omnisciente.

Dans [Ésaïe 44 versets 6-7], [Ésaïe 41 versets 21-28], le Seigneur déclare que celui qui a le pouvoir d'annoncer les choses à venir – donc de donner des rêves et des visions présentant des réalités appelées à se réaliser – et que ces choses prédites se réalisent est un « *dieu* ».

Ce faisant il met l'univers aux défis d'annoncer par avance ce qui va se passer. Nul, ni les hommes, ni les anges, ni les démons (*qui sont des anges déchus*) n'ont la capacité de présenter les choses à venir, et qu'elle puisse se réaliser en conformité avec leur prédiction.

Dieu seul à cette capacité ! Les rêves et les visions étant des messages que l'Esprit de Dieu donne aux hommes, Satan ne peut lui aussi avoir ce pouvoir. Si c'était le cas, cela ferait de lui un « *dieu* » et prouverait qu'il connaît l'avenir.

*Ce qui est absurde, car dans les Saintes Écritures, nous découvrons que ce n'est pas le cas sinon il n'aurait pas poussé le peuple juif à faire crucifier Jésus, sachant que c'est par cet acte qu'il a été terrassé, lui le démon.*

Pour approfondir cette thèse je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Les modalités mises en place afin de racheter l'homme du prix du péché* ».



Le diable n'ayant pas la capacité de connaître l'avenir ne peut être le garant des rêves et des visions.

Le fait que l'Église catholique lui prête un tel pouvoir est blasphématoire, car fait de lui un « *dieu* ».

En outre, en comprenant qui est Satan et les démons on comprend qu'ils ne peuvent donner des rêves et des visions puisque la fonction première de ce type d'images est de présenter des choses à venir.

Il ne faut jamais perdre de vue que le diable n'est rien d'autre qu'un ange qui a eu la folie des grandeurs et a voulu être Dieu.

Dans sa félonie et aidé d'un tiers des anges il a fomenté un coup d'État astral, destiner à détrôner le Tout Puissant, pour ce faire il fut l'instigateur d'une guerre céleste, mais ces anges et lui ne furent pas les plus forts, et ils ont été bannis du ciel et ont perdu leur dignité d'ange.

Dès lors ils sont devenus les ennemis de Dieu et de son peuple et portent le nom de démon.

Je vous ai mis une étude complète sur ce sujet dans mon autre livre que je viens de vous présenté au chapitre intitulé « *Raison d'être du plant du salut par la grâce qui fut acté en Jésus-Christ* ».

Ainsi, le diable, bien que déchue, soit un ange, et en tant que tel il ne maîtrise et ne connaît pas l'avenir.

En outre, il est important de comprendre que ceux qui prêtent au diable la capacité de donner aux hommes des rêves et/ou des visions commettent le péché contre le Saint-Esprit, car il prête à Satan un pouvoir qui n'appartient qu'à l'Esprit de Dieu seul [*Marc 3 versets 20-30*], car lui seul a la capacité d'en donner aux hommes.

Pour un complément d'information sur l'oeuvre du Saint Esprit en la matière je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Les modalités du scellement des deux peuples (celui de Dieu et celui de la bête)* ».

Dans l'univers visible et invisible, à part le père, le fils et le Saint-Esprit qui sont Dieu et sont éternels, nulle créature n'a la capacité de connaître l'avenir, car tout ce qui vit a été créé par eux, et cela vaut aussi bien pour les *hommes, les anges ou les anges déchus (les démons)*.

Pour poursuivre, nous avons aussi vu que saint Augustin présente les visions que nous recevons comme étant des images que notre esprit génère et qui ont un sens mystérieux que l'on n'arrive pas à démêler (*expliquer*).

Il présente d'autres visions comme étant des images que l'on perçoit et que l'on peut interpréter par notre raison. Ce qu'il expose ici n'a aucune validité biblique, car nous avons déjà vu que les visions et les rêves sont des choses qui sont étrangères aux hommes.

C'est le Seigneur qui nous les donne par son Saint-Esprit. Ce faisant, il ne faut pas chercher à les interpréter avec notre intelligence, mais selon les bases prophétiques déjà établies dans la Bible.

Il est aussi à noter que *saint Augustin* reconnaît qu'il lui était difficile d'interpréter les visions, donc par extension les rêves qui sont de la même nature. Pourtant, ces écrits sont l'un de ceux que l'Église catholique utilise pour démontrer que certains rêves ou certaines visions, ne sont pas de Dieu.

Voici ce qu'il enseignait : **« Comment les esprits immondes peuvent-ils deviner les images empreintes dans notre esprit ? [...] Toutefois nous avons des preuves irréfragables que les démons, ont révélé les pensées de certaines personnes [...]**

**J'ai aussi parfaitement connu un homme, agité d'une véritable frénésie, qui avait prédit la mort d'une femme : Il ne donnait pas cet événement pour une prophétie, mais comme un fait accompli et il avait l'air de s'en souvenir. Chaque fois qu'on lui en parlait il disait : Elle est morte, je l'ai vu enterrer ;**

**Le convoi a suivi telle direction. Or, elle était encore à ce moment en pleine santé ; Quelques jours après elle mourut subitement, et son convoi passa par où cet homme l'avait prédit [...] Au bout de quelque jours la même crise reparaisait.**

*Dans toutes où presque toutes ses visions il prétendait voir deux hommes, l'un âgé, l'autre encore enfant :*

*C'étaient eux qui lui disaient ou qui lui montraient tout ce qu'il nous racontait avoir vu ou entendu [...]*

*Il eut cette vision le jour de Pâques, après avoir été durant tout le Carême à l'abri des attaques, qui auparavant lui laissaient à peine trois jours de trêve. Il avait vu à l'entrée du Carême ces deux hommes qui lui avaient promis que pendant quarante jours il ne sentirait pas la moindre douleur.*

*Plus tard ils lui indiquèrent une opération chirurgicale, qui effectivement le délivra pour longtemps de ses souffrances.*

**La douleur étant revenue et avec elle les mêmes visions, il reçut d'eux un nouveau conseil c'était de se jeter dans la mer jusqu'à la ceinture et d'y rester quelque temps ;**

**Ils l'assurèrent que désormais, à l'abri de toute souffrance, il ne serait plus gêné que par le flux de l'humeur visqueuse : ce qui eut lieu »** [*Texte de saint Augustin, tiré de : le Paradis et le troisième ciel ; livre XII chapitre XVII. D'où vient que les images, empreintes dans l'esprit sont connues des démons. De quelques visions surprenantes*].

Dans ce texte, *saint Augustin* refait une distinction entre les visions qui viennent de Dieu, quand elles concernent les bons, donc les hommes consacrés et celles qui émanent du démon quand il s'agit des autres hommes. Ici, nous découvrons comment il décrit les capacités qu'il donne au démon de pouvoir susciter des visions aux hommes.

Certainement, qu'en commençant la lecture de ce texte, à la lumière de ce que nous avons déjà étudié, vous avez déjà vu son caractère antibiblique, mais pour la forme relevons plusieurs points. Le premier est manifeste dans le récit qu'il fait de cet homme qui a des visions.

Il parle de l'une d'entre elles qui présente les modalités de la mort d'une femme. Cette vision s'est avérée exacte, car tout ce que cet homme avait vu s'est réalisé.

Puis, il est présenté le fait que cet homme a vu en vision les bases de sa guérison, qui devait être dans un premier temps sur une courte période, puis sur du long terme. La finalité est que les choses se sont passées comme dans sa vision.

De ces faits, *saint Augustin* tire la conclusion que c'est le démon qui inspira ces visions à cet homme.

Pour lui, les visions qu'il avait eues étaient le fruit de ses pensées. Ce qu'il déclare est un non-sens biblique, car le fait même que les visions se soient réalisées démontre qu'elles étaient de Dieu.

Ce faisant, il apparaît que *saint Augustin* n'avait pas une juste conception des visions.

Pire il défie ici le démon en lui prêtant la puissance de connaître l'avenir et par extension il méprise le Saint-Esprit en accordant au diable une capacité que seul l'Esprit de Dieu possède.

Ainsi, par ses dires saint-Augustin a commis, ici le péché contre le Saint-Esprit, qui n'est jamais pardonnable. Faite donc, attention que vous aussi vous ne vous chargiez pas d'un tel péché en proclamant les doctrines frelater de cet homme inique. Continuons notre étude sur ces doctrines iniques. Pour ce faire lisons ceci :

« [...] *Quelquefois il arrive à des gens qui veillent que, sans être ni atteints de maladie ni agités de mouvements furieux, ils reçoivent par une impulsion secrète certaines pensées qui constituent une sorte de divination, soit qu'ils prophétisent à leur insu [...]* »

**Comment ces visions se font-elles dans l'esprit humain ? [...]** »  
*[Texte de saint Augustin, tiré de : Le Paradis et le troisième ciel ; Livre XII Chapitre XXII. Des visions comme causes occasionnelles de prédictions faites au hasard, ou par un instinct secret. Comment se produisent elles ?].*

Complétons avec cette autre portion de ses écrits : « **D'après quelques philosophes, l'âme possède naturellement le don de la divination [...]** »

*Un point incontestable, c'est que les images aperçues par l'esprit dans la veille, le sommeil, la maladie, ne sont pas toujours un signe, tandis que dans le véritable ravissement, il serait étrange que ces images ne fussent pas des signes.*

Il n'est donc pas étonnant que les possédés disent parfois la vérité sur des choses qui n'apparaissent pas aux yeux des assistants ; Le démon s'unit si intimement avec le possédé, je ne sais comment, que l'acteur et le patient semblent ne faire qu'un même esprit.

**Quand c'est un bon esprit qui cause le transport et le ravissement de l'âme, pour lui communiquer une vision, les images sont alors des signes et ces signes cachent d'utiles connaissances :**

*On n'en saurait douter, puisque c'est un don de Dieu. Mais il est fort difficile de distinguer d'où vient la vision, quand l'esprit malin exerce doucement son influence, et que, ravissant l'esprit sans tourmenter le corps, il dit ce qu'il peut, parfois même il dit vrai, donne d'utiles révélations et se transforme en ange de lumière, afin de profiter de la confiance qu'il s'est attirée en révélant les vrais biens pour entraîner à ses faux biens.*

**Pour discerner ces sortes de vision, nous n'avons, je crois, qu'une seule ressource, c'est ce don « de discerner les esprits » que l'Apôtre énumère parmi les dons de Dieu II Cor, XI, 14. — 2. I Cor. XII, 10 »** [*Texte de saint Augustin, tiré de : le Paradis et le troisième ciel ; livre XII chapitre XIII. L'Âme possède-t-elle une faculté de divination ?*].

Dans le premier texte, *saint Augustin* compare les visions comme étant une sorte de divination, que l'on reçoit par le biais de pensées incontrôlées. Pour lui, ces types de manifestations sont des prophéties que l'on reçoit à notre insu.

Il est important d'identifier ici deux des éléments qu'il cite pour étayer sa thèse. La première est la divination et la deuxième, la prophétie.

Il est important de comprendre qu'il ne pouvait pas y avoir d'unité entre ces deux éléments, car la divination est l'apanage du démon, alors que la prophétie est le domaine que seul le Seigneur gère.

Ces deux choses ne peuvent donc cohabiter. Je vous en apporte les preuves au chapitre intitulé « *La réalité biblique de l'état de non être où se trouvent les morts et les diverses doctrines antibibliques qui ont été instituées en la matière* ».

Ceci continue à nous démontrer le caractère antibiblique des enseignements que saint Augustin a établis en matière des rêves et des visions. Hormis cela dans ce texte, il présente l'âme humaine comme possédant naturellement le don de divination.

Ce faisant, pour lui, l'être humain par ce biais reçoit des visions pouvant venir de Dieu ou du diable.

Par manque de place, je ne vais pas entamer une étude ici en vue de démontrer le non-sens de cette théorie, d'autant que nous venons de voir que le diable n'a pas la capacité de donner des rêves.

Dans le deuxième texte, nous découvrons aussi que *saint Augustin* présente certaine vision, comme venant d'un bon esprit car étant le fruit d'un don de Dieu, donc comme venant du Saint-Esprit. Ces types de visions sont pour lui des signes qui cachent d'utiles connaissances.

Puis il met en exergue les visions que le diable en tant qu'ange de lumière donne et qui pour lui peuvent être de vraie révélation, le terme révélation dans ce cadre ne peut signifier que la prophétie, car c'est des visions dont il est ici fait mention.

Ainsi, saint Augustin déclare que le diable a le pouvoir de donner des prophéties en visions et que ces dernières soient profitables, donc qu'elle se réalise.

Il précise que les visions venant de Dieu et celle-ci venant du démon sont si parfaites, que peu d'êtres humains peuvent les différencier, car il précise que seul ceux ayant le don « *de discerner les esprits* » ont cette capacité. *Hum...* est-je encore besoin de démontrer cette thèse... non je ne le crois pas, car je l'ai déjà fait plus avant.

En outre dans ce deuxième texte *saint Augustin* récidive encore et fait un amalgame entre les visions et la divination. Il va même plus loin, car il présente ce type de visions comme étant des dons de Dieu.

Ce qui sous-entend que le Seigneur adhère à la divination ! Ce faisant, cette doctrine est une abomination, car elle présente les œuvres de Dieu et celle du diable comme étant dans une unité.

En outre, nous avons déjà vu que *Grégoire le Grand* prêtait au démon la capacité de donner des rêves, *saint Augustin* a continué dans ce canevas en présentant certaines visions comme venant du démon.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière : « **Il n'est pas difficile en effet de reconnaître Satan quand il en vient à donner des conseils et des inspirations contraires soit à la morale soit aux dogmes : Bien des gens alors distinguent ses pièges [...]**

**Cependant les visions sensibles, comme la vision spirituelle, sont pour les bons, un moyen d'édification et pour les méchants une source d'illusions.**

*Quant à la vision rationnelle, elle n'est jamais un leurre [...] Les yeux n'en peuvent mais, quand ils voient un objet tout semblable à un autre, sans pouvoir distinguer le fantôme de la réalité [...]*

*La raison au contraire cherche l'idée ou la leçon utile que la vision peut offrir [...] elle reste dans le doute, afin de n'être pas entraînée à quelque erreur fatale par une dangereuse témérité [...]*

**Quand donc le démon nous trompe par des visions sensibles, les yeux peuvent être dupes sans péril, à condition qu'on ne s'écarte ni des vérités de la foi [...]**

**De même encore, quand il fait illusion à l'âme en lui offrant, dans une vision spirituelle, une image si ressemblante de la réalité qu'on la prend pour la réalité même, l'âme ne court d'autre danger que de s'abandonner à ses perfides insinuations »**

*[Texte de saint Augustin, tiré de : le Paradis et le troisième ciel ; livre XII chapitre XIV. La vision rationnelle n'est jamais un leurre. L'illusion dans les deux autres n'est pas toujours dangereuse].*

Fort des écrits de *saint Augustin*, l'Église catholique a posé insidieusement les jalons de la désacralisation des rêves et visions.

Faisant naître de surcroît, génération après génération, dans le cœur des hommes, la phobie du monde des rêves.

Les retombées de ce travail de désacralisation des rêves et des visions, qu'il tissa, furent pérennisées par l'Église catholique qui a su si bien orchestrer les choses que « *les bons catholiques* » en étaient venus à prier afin que Dieu les préserve de leurs rêves.

Voici un exemple de prière allant dans ce sens : « *Avant que s'achève le jour, Dieu créateur de l'univers, ensembles nous vous demandons que votre amour veille et nous garde.*

**Que loin de nous passent les songes et les fantasmes de la nuit. Gardez nos corps de l'Ennemi, afin qu'ils ne soient pas souillés »**  
*[Tiré de : Complies du dimanche XXe siècle].*

Selon moi, *saint Augustin* fut le fer de lance de la désacralisation des rêves et des visions. C'est en majeure partie sur ce socle que les lois anti-rêves ont été instituées.

Voici un extrait d'un édit qui présentait cette réalité : « **Tous les livres et écrits qui traitent de divination par la terre, l'eau, l'air, le feu, d'interprétation des rêves, de chiromancie, de nécromancie, ou dans lesquels il est question de sortilèges, de la fabrication de poisons, d'augures, d'auspices, de formules magiques, sont absolument condamnés.**

**Les évêques cependant veilleront avec diligence à ce qu'on ne lise ou ne possède pas de livres, de traités ou d'index d'astrologie judiciaire qui, s'agissant de succès à venir, d'éventuelles infortunes, ou de ces actions qui dépendent de la volonté humaine, osent affirmer que quelque chose de déterminé arrivera »**

[Tiré de : *La dépendance du concile œcuménique catholique par rapport au pape, édité vers 1515*].

Tous les livres parlant des rêves ont été condamnés et assimilés à des livres de divination et de sorcellerie. C'est ainsi que des lois furent créées afin de réprimer tous ceux qui s'attachaient à leurs rêves et les livres qui permettaient de les interpréter furent interdits.

C'est fort de ces bases doctrinales instituées par l'Église catholique, que les États, dont fait partie la France, ont pu décréter que ceux qui interprétaient les rêves faisaient un travail qui s'assimilait aux œuvres des sorciers et qu'ils pratiquaient une science occulte.

C'est ainsi que tous ceux qui interprétaient les rêves furent considérés comme des sorciers et des sorcières, ce qui faisait d'eux des hérétiques. En tant que tels, ils étaient doublement condamnables.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « [...] *A contribué, plus qu'aucun autre avant lui, à identifier la magie populaire comme une forme d'hérésie, joignant ainsi un crime civil à un crime religieux et incitant les tribunaux laïcs à la répression.*

**D'autre part, jamais auparavant on n'avait dit aussi nettement que la secte diabolique est essentiellement constituée de femmes** » [Tiré de : *La Grande Répression de la sorcellerie, la peur en Occident XIV/XVIII<sup>e</sup> siècles, de Jean Delumeau*].



Les rêves et visions ayant été relégués au rang de l'occulte et étant considérés comme faisant partie des magies populaires et comme de la sorcellerie, tous ceux qui s'y adonnaient étaient accusés d'être des hérétiques et tombaient sous le coup des tribunaux.

Voici ce qui fut mis en place : « [...] *Aux tribunaux ecclésiastiques de procédure accusatoire et administrés par les évêques, l'Église adjoint, au XIIIe siècle, l'inquisition qui donne au juge l'initiative de la poursuite et durcit ainsi le ton contre les hérétiques en augmentation depuis le XIe siècle.*

De plus en plus marginalisés par les populations et poursuivis par l'Église, guérisseurs et sorciers sont eux aussi confiés à l'inquisition. En 1326, le pape Jean XXII rédige une bulle qui assimile les sorciers à des hérétiques. [...] »

[Extrait de: Pfister, Ulrich ; Utz, Trempl, Kathrin: "Sorcellerie", in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 16.10.2014, traduit de l'allemand.

Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/011450/2014-10-16/>].

À partir du moment où les rêves et les visions ont été présentés comme faisant partie de la *divination et qu'ils firent stigmatiser comme étant de la sorcellerie*, donc de l'occulte, les tribunaux inquisitoriaux, fort des nouvelles lois, ont réprimé tout « abus ».

Tous ceux qui étaient reconnus comme sorciers ou sorcières étaient torturés et jugés et la fin du plus grand nombre étaient la mort.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Le présent article traite des persécutions survenues du Xve au XVIIIe s., qui touchèrent des hommes et des femmes soupçonnés de pratiques magiques ou d'hérésie (Hérétiques).**

[...] *Les procès commencent à se multiplier et à s'étendre géographiquement au Xve s., pour culminer entre la fin du XVIe et le milieu du XVIIe s. avant de disparaître en grande partie dès le début du XVIIIe s.*

[...] De surcroît, ils étaient soupçonnés d'hérésie et, concrètement, d'appartenance à une secte diabolique.

**[...] Selon une estimation grossière, il y eut quelque 110 000 procès pour sorcellerie en Europe occidentale [...]**

**Les régions les plus touchées furent le Pays de Vaud (env. 1700 condamnations de 1580 à 1655) et les Grisons (au moins 1000 procès en tout) [...] La plainte émanait en général de la population et son énoncé prioritaire était le maléfice.**

**Au moyen d'une procédure inquisitoriale, les tribunaux ne cherchaient pas seulement à obtenir l'aveu du maléfice [...]**

**Le recours à la torture était systématique.**

**[...] Pendant longtemps, il suffisait d'un seul témoignage crédible sur un maléfice pour établir le corps du délit. [...] La chance d'échapper aux aveux forcés et d'être acquitté, ou du moins seulement banni, était probablement inférieure à 50% de manière générale, voire inférieure à 25% en bien des endroits.**

*Seule une partie des condamnés étaient envoyés au bûcher – peine infamante qui signifiait l'exclusion de la société –, la décapitation à l'épée était aussi répandue. [...]*

**Le rapprochement entre sorcellerie et hérésie est l'effet d'une orthodoxie confessionnelle qui souvent cherchait des certitudes dans la démonisation des formes de piété non officielles aux XVIe et XVIIe s. [...] »**

*[Extrait de : Pfister, Ulrich; Utz Tresp, Kathrin: "Sorcellerie", in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 16.10.2014, traduit de l'allemand.*

*Online: <https://bls-dhs-dss.ch/fr/articles/011450/2014-10-16/>].*

Ce texte est des plus riches en enseignement et nous ouvre une fenêtre sur ce qui se passait jadis.

Relevons plusieurs points qui m'ont marqué. Le premier est celui présentant la base qui établissait ce qu'était la sorcellerie.

Ici ceux qui avaient des pratiques magiques – nous avons vu que les rêves et les visions ainsi que la magie populaire ont été anglobés dans le domaine de la divination – étaient des qualifiés de sorcières.

Tous ceux qui n'adhéraient pas à la forme de piété catholique étaient présenté comme bizarre et comme étant des hérétiques et par extension des sorciers et des sorcières.

Pour être jugé en tant que tel, il suffisait qu'une « *bonne* » âme puisse vous dénoncer. Une fois accuser, la torture était la base. Sinon, menant au jugement, durant lequel entre 50 et 75 % des accusés était condamné à mort, soit en étant brûlé sur le bûcher, ou par décapitation à l'épée.

Ce qui est énorme car l'auteur dit qu'il a eu, à la louche, 110.000 procès pour sorcellerie, ce qui représente, selon moi, au minimum 50.000 morts pour ce motif en Europe.

Pour comprendre l'abomination que furent ces mises à mort il nous faut nous référer la plus célèbre de ce type de martyrs catholiques fut **Jeanne d'Arc** qui périt brûlée vive à Rouen le 30 mai 1431.

Le chef d'accusation fut l'hérésie, se manifestant par des actes de sorcellerie liés aux visions.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « [...] **Le procès de Jeanne d'Arc s'ouvre le 9 janvier 1431 devant une assemblée de religieux et de théologiens. [...] Le 19 février 1431, le ministère de l'inquisition est invoqué.**

*[...] Le 21 février, la séance est ouverte dans la chapelle royale du château de Rouen où Jeanne est citée à comparaître. Sa prestation de serment pose problème à ses juges.*

**Jeanne affirme que les révélations qui lui viennent de ses visions ne sont réservées qu'à son roi et qu'elle ne pourra donc répondre aux questions qui les concernent : « ... Mais quant aux révélations qui me viennent de Dieu, je n'en ai onques rien dit ni révélé à personne, sinon à Charles mon roi... »**

**[...] Surtout, Jeanne ne veut ni renoncer à ses vêtements d'homme, ni réfuter ses visions. Ces « étrangetés » vont servir à asseoir l'accusation d'hérésie et de sorcellerie constamment dans l'esprit des théologiens comme on le constate dans leurs questions [...]**

*Enfin, les 27 et 28 mars, les actes d'accusation sont lus par Maître Thomas de Courcelles qui requiert que « ladite Jeanne soit déclarée et prononcée sorcière et sortilège, devineresse (...) hérétique (...) schismatique (...) elle soit punie et corrigée ». [...]*

Dans la délibération du 12 avril (44<sup>e</sup> séance), basée sur ces articles, les visions de Jeanne sont décrites comme « des fictions d'invention humaine en procédant du malin esprit ».

Jeanne est également présentée comme une hérétique et une schismatique, accusée de blasphèmes et de « divinations superstitieuses ».

En conclusion, « (...) la prévenue doit être abandonnée au bras séculier pour expier son crime (...) ». [...]

Jeanne meurt sur le bûcher le 30 mai 1431. [...] « jusqu'à sa dernière heure, comme toujours, Jeanne affirma et maintint que ses voix étaient de Dieu... ». [...]

*Jeanne qui, toute jeune encore, mourut sans avoir renié ni ses visions célestes [...]* »

[Tiré du site internet : <http://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/proces-historiques-10411/le-proces-de-jeanne-darc-24376.html>].

Nous trouvons ici des informations des plus intéressantes. La première était que c'est un tribunal inquisitorial, donc des inquisiteurs, donc l'Église catholique qui condamna et brula *Jeanne d'Arc*.

Sa sentence avait pour cause les visions qu'elle avait, car comme *Jeanne d'Arc* n'a voulu ni renoncé à ces visions ni aux habits d'homme qu'elle portait, elle fut cataloguée comme pratiquant des étrangetés.

Ces deux bases permirent à ces juges de déclarer qu'elle était, entre autres, une hérétique une devineresse, une sorcière etc. ont là aussi présenté comme pratiquant des divinations superstitieuses.

Ces visions ont été catalogué par les prélats catholiques qui intervenaient à son procès, comme étant des images que le diable lui inspirait et qui venaient de son cerveau et non du Seigneur.

C'est ainsi que pour faire taire Jeanne d'Arc, pour faire disparaître ces prophéties l'Église catholique la brûler, mais jusqu'à ce jour les révélations que Dieu lui avait données continuent à clamer son innocence et la mission divine pour laquelle le Seigneur l'avait consacré. Pour le comprendre, découvrons ce texte :

« [...] *Jeanne avait treize ans, et avait déjà communié. Un jour d'été, vers midi, elle entendit une voix du côté de l'église.*

**C'était la voix de l'archange saint Michel. L'ange lui disait la grande pitié qui régnait au royaume de France, et il lui annonçait qu'elle délivrerait le dauphin de tous ses ennemis et le conduirait sacrer à Reims. [...]**

*Le roi, modestement vêtu, se tenait au milieu de 300 chevaliers ; Jeanne alla droit à lui. « Dieu vous donne bonne vie, gentil prince. — Ce n'est pas moi qui suis le roi, et, lui désignant un seigneur richement costumé : voilà le roi. — En mon Dieu !*

**Gentil prince, c'est vous qui l'êtes et non pas un autre. Et vous mande le Roi des cieux par moi que vous serez sacré et couronné à Reims, et que vous serez lieutenant du Roi des cieux, qui est Roi de France ».**

*Et elle lui révéla un secret connu de lui seul. [...] « Jeanne part, disait Mgr Pie, et Orléans (assiégé depuis huit mois) salue et porte en triomphe celle qui vient au nom du Seigneur.*

**Ce que les plus expérimentés et les plus intrépides guerriers n'avaient pu faire en sept mois, sept jours, que dis-je !**

**Trois jours de combat ont suffi à Jeanne pour l'accomplir. Héroïne inspirée, elle prophétise la victoire, et la victoire ne sait pas lui donner le démenti ». [...]** « Jeanne ne combat plus.

**Elle vole de triomphes en triomphes. Place, place au dauphin, que conduit l'ange de la victoire ! Reims, ouvre tes portes, pontife du Seigneur, faites couler l'huile sainte et posez la couronne sur le front du lieutenant de Jésus-Christ.**

[...] « Je ne durerai qu'un an et guère au delà, disait souvent la Pucelle ; Il faut tâcher de me bien employer cette année ».

— Hélas ! ce beau mois de mai, qui l'avait vue victorieuse à Orléans, ne reparut que pour la voir captive à Compiègne (24 mai 1430) et vendue aux Anglais.

[...] « Je sais bien que les Anglais me feront mourir parce qu'ils croient pouvoir s'emparer de la France après ma mort ;

Mais seraient-ils cent mille de plus, ils n'auront point le royaume... Avant qu'il soit sept ans, les Anglais abandonneront un plus grand gage qu'ils n'ont fait devant Orléans (Paris, repris en 1436).... ». [...] Jeanne, au milieu des flammes, réconfortée par ses visions, parle encore :

« Saint Michel ! saint Michel ! Non, mes voix ne m'ont pas trompée, ma mission était de Dieu. Jésus ! Jésus ! ». [Tiré du site : <http://www.infobretagne.com/jeanne-darc-vie.htm>].

Avant d'en venir à Jeanne d'Arc et à la réalité de ces visions, il nous faut ne pas perdre de vue ce que nous avons découverte dans [Deutéronome 18 versets 21-22], et qui déclare que quand une personne dit avoir des révélations du Seigneur c'est quand les événements qu'elle présente se réalisent que l'on peut dire que Dieu lui a parlé.

Revenons maintenant à Jeanne d'Arc, ce texte présente trois prophéties qu'elle a reçues en vision et qui se sont réalisées. La première elle l'a reçue de l'Esprit de Dieu à l'âge de treize ans où elle voyait que le dauphin (*fils aîné du roi de France régnant*) deviendrait roi.

Grâce à elle il est monté sur le trône. Avant cela, afin qu'il accepte de suivre cette très jeune fille, Dieu donna à Jeanne d'Arc, des révélations concernant le futur roi.

Cette révélation était intime et venant d'une parfaite inconnue, à certainement du lui faire fort impression.

Elle avait aussi prophétisé qu'il lui restait un an et des poussières à vivre et c'est ce qui s'est passé.

La troisième prophétie est celle où elle présentait la défaite de l'Angleterre sur la France et la perte d'un don inestimable, c'est ce qui c'est fait les Anglais furent vaincus et ils perdirent Paris.

La foi que Jeanne d'Arc avait dans les révélations que le Seigneur lui donnait en visions ont été encore plus manifeste lors de sa mort ou jusqu'au bout elle reconnaissait qu'il ne l'avait pas trompé.

Ici, nous nous rendons donc bien compte du néant du dogme catholique qui brula une servante fidèle du Seigneur.

Afin de vous rendre compte de l'ignominie que pratiqua l'Église catholique, en brulant Jeanne d'Arc, il nous faut considéré ce que cette religion dit d'elle en ce siècle. Ceci nous renseigne :

**« Le 16 mai 2020 nous fêterons le centenaire de la canonisation de Jeanne d'Arc, Sainte patronne secondaire de la France.**

**Elle a été canonisée par le pape Benoit XV le 16 mai 1920. [...] Sainte Jeanne d'Arc est née en 1412.**

*C'était une jeune paysanne qui, malgré son jeune âge, a lutté pour défendre la France contre les envahisseurs. Incomprise à cause de sa manière d'être et de vivre la foi, elle est morte sur le bûcher. »*  
[Tiré de : <https://eglise.catholique.fr/approfondir-sa-foi/temoigner/figures-de-saintete/annee-johannique>].

Ici est mis en exergue la foi de Jeanne d'Arc, pour lequel elle est canonisé et donc reconnu comme étant une sainte. L'histoire de Jeanne d'Arc nous présente le paradoxe catholique voulant à la fois le beurre et l'argent du beurre, car d'un côté c'est pour avoir eu des révélations du Seigneur en visions qu'elle fut bruler par l'Église catholique, d'un autre, des siècles plus tard elle est canonisé sainte par cette religion.

En lisant ces lignes j'ai un sourire jusqu'aux oreilles ! Combien l'Église catholique peu elle être hypocrite !

Oui, car c'est à cause de ces visions que Jeanne d'Arc fut bruler par cette religion. Elle a été avant cela reconnu comme hérétique et sorcière, pour n'avoir pas voulu renier ces visions, qu'elle clamait venir du Seigneur, et je viens de vous démontrer que c'était le cas.

Elle a gardé jusque dans les flammes l'intime conviction que le Seigneur lui avait parlé par ce biais. La foi qu'elle avait que Dieu lui parlait en visions était si grande qu'elle préféra bruler plutôt que renier le Seigneur en reconnaissant que ces visions n'étaient pas de lui.

Comment donc canoniser une femme reconnue comme sorcière.

Ainsi, en la reconnaissant comme sainte le catholicisme entérine donc que les visions qu'elle avait étaient du Seigneur et non du diable.

En outre, les grandes victoires qu'elle a remportées étaient en grande partie basées sur des directives que le Seigneur lui donnait par ces biais. Ce fait démontre que la thèse catholique, base sur les écrits de Macrobe présentant les rêves et vision comme ne pouvant être compris est caduc, puisse ce que la pupille de la nation, titre donne à Jeanne d'arc, elle les comprenaient.

En canonisant Jeanne d'Arc, le dogme catholique reconnaît par le même que Dieu parlent au petit peuple en rêve et en visions, car Jeanne d'arc était illettrée et ne faisait pas partie de l'élite catholique.

Voici ce que nous apprenons à ce propos : « *Jeanne naquit à Domrémy (diocèse de Saint-Dié), l'an 1412.*

**Elle était la quatrième des cinq enfants de Jacques d'Arc, et d'Isabelle Romée, humbles laboureurs de bonne vie et de bon renom. [...] Mais Jeanne ne savait ni lire ni écrire.** » [Tiré de : <http://www.infobretagne.com/jeanne-darc-vie.htm>].

En outre ne l'oublions pas, c'est à cause de ces visions que cette religion la brûler.

Ainsi, en ayant voulu s'approprier les vertus de Jeanne d'Arc, des siècles après son martyr l'Église catholique a torpillé elle-même sa thèse présentant le petit peuple comme ne pouvant pas recevoir des rêves et des visions du seigneur.

Afin de continuer, revenons à saint Augustin.

Dans mon livre « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *L'unité indivisible des œuvres du léopard à dix cornes et à sept têtes et de la petite corne* », je vous ai présenté les textes où il prônait qu'afin de convertir ceux qui étaient rebelles au dogme catholique, il fallait qu'ils soient suppliciés et tués pour les récalcitrants.



Ces enseignements, appelaient à avoir une tolérance zéro envers ceux qui rejetaient le dogme catholique et demandaient que soient éradiqués sans pitié les hérétiques. De ces bases, est née la cruauté sans borne qui fut celle des inquisiteurs envers les hérétiques.

En sorte que dès la création de l'Inquisition et durant des siècles, tous ceux qui avaient une foi différente de la foi catholique, ou qui osaient écrire ou parler de doctrines contraires à ce que ce dogme prônait, tombaient sous le coup des inquisiteurs.

Tous ceux qui avaient foi que dans la parole de Dieu et rejetaient les errements du dogme catholique étaient considérés comme des hérétiques, étaient spoliés, torturé et tués.

Ces doctrines que ledit « *saint* » Augustin décréta furent les fondations des lois qui, durant des siècles, ont permis de brûler tous ceux qui croyaient que Dieu leur parlait en rêve ou en vision.

Le nombre d'innocents qui ont péri brûlés par les inquisiteurs juste parce qu'ils avaient une autre foi, cri de la terre contre l'Église catholique. La base de sélection menant au bûcher était simple.

Tu as un rêve en étant un homme que l'Église catholique a consacré, il est de Dieu. Si, par contre, tu es du peuple et que tu as un rêve, c'est signe qu'il est du démon, ce qui sous-entend que tu es possédé, donc pour détruire le démon qui est en toi, on te fait cramer sur l'immonde bûcher, après avoir subi moult tortures.

C'est ainsi que le coup fatal fut porté à la sacralisation des rêves et des visions, et qu'ils furent reconnus comme étant généralement d'essence satanique et du domaine de l'obscur.

Avant de poursuivre, permettez-moi de faire un *break*. J'ai conscience que si j'avais vécu à cette époque, de par mes écrits qui dénoncent les errements de cette religion, joints à ceux qui parlent de comment interpréter les rêves les visions, j'aurais été reconnu comme étant doublement hérétique.

Tous mes biens *maison, moyen de locomotion, compte en banque, etc.* seraient saisis afin de devenir la propriété de l'Église catholique. Mon sort final aurait été une sérénade de coups reçus du bourreau et la finalité serait de danser avec les flammes au clair de lune.

Une pensée terrible vient de me traverser l'esprit.

Je m'en vais la partager avec vous, pour ce faire, je vous invite à faire un saut dans le passé, non avec une machine à remonter le temps, mais par la pensée. *Imaginez-vous en train de brûler sur un bûcher à cause de la Bible que vous avez chez vous, et cela, après avoir vu de votre cellule toute votre famille brûler pour les mêmes faits.*

*Quand je me projette, je me dis : « Merci Seigneur de m'avoir fait naître en ce siècle ! » Si cela avait été durant les siècles obscurs de l'Inquisition, ma famille et moi n'aurions eu aucune chance, car dans notre demeure, nous avons près de sept bibles en au moins cinq versions différentes. Là, une pensée me vient aussi :*

*Vu le discours que je tiens dans ce livre, si c'était du temps de l'Inquisition, je pense qu'une machine spéciale serait fabriquée pour moi afin de me faire payer mon insolence, et ma hardiesse d'avoir osé présenter les méfaits des pères de l'Église catholique. En outre, un seul jour de bûcher ne serait pas suffisant, car l'exemple devrait être fait !*

Je vous écris ces dernières lignes, en ayant le cœur lourd, car je suis un interprète de rêves et de visions et il m'ait encore très difficile de concevoir qu'il y a eu une époque où ceux qui œuvraient comme moi étaient déclarés comme étant des sorcières ou des sorciers.

Il est vraiment attristant de penser que beaucoup d'innocents ont péri sur le bûcher, simplement parce-qu'ils ont cherché à comprendre leurs rêves, et tout cela, à cause des doctrines de *saint Augustin*.

Ce livre est un mémorial à tous ces martyrs. Après cet intermède particulièrement *flippant*, je vous invite à poursuivre, notre étude. Il ne faut jamais oublier que pour arriver à ses fins, tout au long des siècles, l'Église catholique a fait en sorte de faire taire tous ses opposants, en les livrant à l'infâme bûcher.

Durant des siècles, il ne faisait pas bon avoir des rêves et visions et de croire que Dieu vous parlait par ce biais. En sorte que, suite aux exactions qu'ont perpétuées les inquisiteurs durant des siècles, contre ceux qui croyaient que Dieu leur parlait dans leurs rêves et dans leurs visions, le peuple finit par abdiquer.

Ce qui fait que quand, par la suite, l'Inquisition fut abolie, l'endoctrinement total vis-à-vis de certaines choses, comme l'interprétation des rêves et des visions, demeurait bel et bien.

Quand la réforme s'est mise en place, et que les religions protestantes sont nées, beaucoup de ceux qui bravaient l'autorité de la Rome papale et étudiaient la Bible, le faisaient à partir de *la version Vulgate* qui était la plus commune, les autres versions de la Bible étant *passées par le feu*.

C'est pour cela qu'insidieusement bien des enseignements catholiques ont pu continuer à être observés.

Quand *Martin Luther* écrivit sa Bible, et que la réforme fut pérennisée, les grands réformateurs eurent tant à faire afin de permettre à la pure Parole de Dieu de reprendre sa place, qu'ils ne purent pas réformer toutes les doctrines antibibliques que l'Église catholique avait instituées.

C'est ainsi qu'insidieusement que bien des enseignements catholiques, dont celle qui désacralisaient les rêves et les visions ont pu continuer à être observés entre autres par les Protestants.

Ce faisant, la doctrine catholique visant à désacraliser les rêves, qui est née sous *saint Jérôme*, a su trouver sa pérennité durant des siècles.

La grande errance du peuple de Dieu, qui devait durer des siècles, en ce qui concerne les fondations des rêves et visions, commença à cause de ces bases erronées. Il est à noter que la réforme protestante obligeât les prélats catholiques à changer *leurs fusils d'épaule*.

La connaissance de la Parole de Dieu s'étant, à partir de cette période, répandue sur la surface de la Terre, ne pouvant attribuer tous les rêves au démon, avec le temps, l'Église catholique a parfait sa doctrine anti-rêves et visions et a mis en exergue les autres causes qui, selon elle, menaient à en avoir.

Nous l'avons découvert à la partie intitulé « *Raison d'être de la désacralisation des rêves et des visions* ».

C'est ainsi que ces doctrines catholiques anti-rêves et visions ont pu se pérenniser jusqu'en ce siècle et sont devenues la base de foi du plus grand nombre et même des protestants !

## 2 Une lumière pour l'avenir

**P**our commencer, je vous dirais qu'il est des combats titanesques que l'on mène et qui semblent, à première vue, perdus pour la partie semblant être la plus faible. *Pourtant !*

Dans la Bible, un cas similaire est présenté, dans la lutte qui oppose le jeune et frêle berger David au géant homme d'armes Goliath.

*La finalité ne fut pas la victoire du puissant, mais celle de la foi.*

Pour comprendre cette image que je viens de présenter il est important de prendre en compte certaines réalités :

*Dans mes livres de la série « Inquisitiô » je mets en lumière les errements des Église adventiste du septième jour et catholique, etc. En outre, dans mon livre intitulé « Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution) » c'est contre de puissantes nations de la terre que je m'élève.*

*L'objectif étant que puisse faire prévaloir la justice et la vérité, afin que les non-vaccinés contre la covid 19 ainsi que les observateurs du sabbat et du shabbat, qui ont été et sont encore discriminés en France, à cause des lois vaccinales et dominicales, puissent avoir gain de cause.*

Ainsi au regard de la puissance financière et intellectuelle de ceux contre qui je m'élève, je ne puis certes pas, d'un point de vue humain, faire face seul contre de telles entités.

C'est pour cela, que c'est au nom Puissant de Jésus-Christ de Nazareth que, durant toutes ces longues années, j'ai continué à œuvrer afin que la vérité se fasse jour.

J'ai l'assurance que mon sauveur est vivant et fera bientôt paraître la noblesse de mes combats qui ne sont pas des arguties sorties tout droit d'un esprit « *farfelu* », mais bien des réalités qui méritent d'être prises en considération.

Ma conviction est que le Seigneur nous appelle en cette génération à libérer les captifs selon son appel manifesté dans le texte qui suit :

**« L'esprit du Seigneur, l'Éternel, est sur moi, car l'Éternel m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux ;**

**Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le coeur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers la délivrance ;**

*Pour publier une année de grâce de l'Éternel, et un jour de vengeance de notre Dieu ; Pour consoler tous les affligés » [Ésaïe 61 versets 1-2, Bible louis Segond].*

C'est pour cela que malgré le fait que jusque-là j'ai été seul à tourner la meule pour le Seigneur, j'ai foi que grâce à ces lignes, les captifs « *spirituels* » entendront sa voix et qu'ils sortiront de Babylone, ce qui leur permettra d'avoir un devenir !

J'ai foi que cette œuvre s'accomplira par la puissance du Seigneur, manifesté par son Esprit Saint et non par une puissance quelconque qui viendrait de mon être, mais de l'Esprit de Dieu, selon ce que nous pouvons lire dans le texte qui suit : « *Alors il reprit et me dit :*

***C'est ici la parole que l'Éternel adresse à Zorobabel : Ce n'est ni par la puissance ni par la force, mais c'est par mon esprit, dit l'Éternel des armées.***

**Qui es-tu, grande montagne, devant Zorobabel ? Tu seras aplanie. [...] » [Zacharie 4 verset 6-7, Bible louis Segond].**

*En outre, j'ai l'intime conviction que le Seigneur utilisera mes livres pour sa gloire.*

Ils sont les fruits d'un long travail de recherches historiques, juridiques et bibliques, et ils donnent les bases qui permettraient que les choses puissent changer, sur tous les points incriminés.

Fort de tout cela, il est temps que le peuple de Dieu puisse faire entendre sa voix de façon unanime, comme un lion.

L'objectif est que les réalités qui se trouvent dans ce livre, dans les autres tomes de cette série « *Inquisitiô* », puissent couvrir la surface de la Terre, comme les eaux couvrent les fonds des mers.

Ces ouvrages sont disponibles, gratuitement au format numérique, en version anglaise et française, sur mon site dont vous trouverez à la fin de ce chapitre. Il est à noter que la série « *Inquisitiô* » compte *5 livres*, à mon sens volumineux car, au format numérique, ils font chacun *572 pages*.

Pour un meilleur confort de lecture, le Saint-Esprit m'a inspiré de transformer chacun de ces livres en plusieurs livrets, dont celui que vous avez en mains fait partie.

Pour poursuivre, je vous dirais, qu'il est important de comprendre que les œuvres de réforme présentées dans ces livres ne pourront avoir de devenir sans vous.

La Parole de Dieu nous apprend dans [*Ecclésiaste 9 versets 15-16*] que la sagesse (*la connaissance*) que pourrait apporter le démuné au puissant sera méprisée.

Si je mène seul ce combat, sans vous, qui êtes épris de justice et de vérité, le message contenu dans ce livre restera lettre morte.

Il faut donc que comme un seul homme, les voix du peuple de Dieu, puissent s'unir pour se faire entendre.

L'une des belles images que j'ai de l'unité qui entraîne la victoire est présentée dans le texte de [*Ecclésiaste 4 versets 9-12*], qui dans son essence, présente pour moi l'union comme faisant la force.

*Ce type d'oeuvre titanesque on ne peut la mener seul, d'autant plus que nous ne sommes pas le maître mais un serviteur.  
Je suis le porteur de ce message mais son propriétaire c'est l'Éternel Dieu !*

Les enseignements, que je vous ai présentés dans ce livre, ainsi que dans ses autres tomes de la série « *Inquisitiô* » ont pour centre le message des *3 anges apocalyptique*.

*Le Seigneur a choisi cette génération, afin que nous son peuple fidèle nous ayons l'insigne honneur d'annoncé au monde ce message salutaire. Cette bonne nouvelle, en Jésus, va déterminer le devenir de l'humanité. Il est destiné à commencer le criblage du peuple de Dieu, la finalité étant que deux peuples bien distincts puissent sortir des rangs.*

*D'un côté se trouveront les saints, qui garde les commandements de Dieu et ont la foi de Jésus (ils ont l'Esprit de prophétie). Leur choix les amènera à porter les sceaux divins, formé du nom de Dieu et de celui de Jésus-Christ.*

*Leur devenir sera d'hériter du royaume de Dieu. D'un autre côté, il y aura ceux qui, rejetteront ces deux choses ou ceux ont délibérément choisi de rejeter le Seigneur. Leur finalité sera de recevoir la marque de la bête et leur fin sera de brûler dans l'étang de feu et de soufre aussi appeler la géhenne de feu.*

Pour que nul ne soit perdu pour n'avoir pas entendu le message de grâce, en Jésus, que Dieu adresse à l'humanité, Il a envoyé ces sentinelles proclamer son offre de salut, qui est manifeste dans les messages des trois anges [*Apocalypse 14 versets 6-13*].

En tant que sentinelle et porteur du message du salut, le Seigneur nous demandera des comptes de ce que nous aurons fait des avertissements qu'Il destine à notre prochain.

Ceci nous renseigne : **« Vous savez que je n'ai rien caché de ce qui vous était utile, et que je n'ai pas craint de vous prêcher et de vous enseigner publiquement et dans les maisons, annonçant aux Juifs et aux Grecs la repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ. [...]**

*Et maintenant voici, je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous au milieu desquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.*

**C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. »** [*Actes 20 versets 20-21, 25-27, Bible Louis Segond*].

Afin de comprendre de quoi il en retourne au sujet du sang de son prochain que Paul déclare être innocent, il nous faut lire ce qui suit :

**« La parole de l'Éternel me fut adressée, en ces mots : Fils de l'homme, parle aux enfants de ton peuple, et dis-leur :**

**Lorsque je fais venir l'épée sur un pays, et que le peuple du pays prend dans son sein un homme et l'établit comme sentinelle, - si cet homme voit venir l'épée sur le pays, sonne de la trompette, et avertit le peuple ;**

**et si celui qui entend le son de la trompette ne se laisse pas avertir, et que l'épée vienne le surprendre, son sang sera sur sa tête. Il a entendu le son de la trompette, et il ne s'est pas laissé avertir, son sang sera sur lui ;**

**S'il se laisse avertir, il sauvera son âme. Si la sentinelle voit venir l'épée, et ne sonne pas de la trompette ;**

**Si le peuple n'est pas averti, et que l'épée vienne enlever à quelqu'un la vie, celui-ci périra à cause de son iniquité, mais je redemanderai son sang à la sentinelle. Et toi, fils de l'homme, je t'ai établi comme sentinelle sur la maison d'Israël.**

*Tu dois écouter la parole qui sort de ma bouche, et les avertir de ma part. Quand je dis au méchant : Méchant, tu mourras ! si tu ne parles pas pour détourner le méchant de sa voie, ce méchant mourra dans son iniquité, et je te redemanderai son sang.*

*Mais si tu avertis le méchant pour le détourner de sa voie, et qu'il ne s'en détourne pas, il mourra dans son iniquité, et toi tu sauveras ton âme. » [Ézéchiel 33 versets 1-9, Bible Louis Segond].*

Comme ce fut le cas dans les temps bibliques, en ce siècle et jusqu'au retour de Jésus-Christ, comme il en était pour l'apôtre Paul, nous les enfants du Dieu comme ses sentinelles et en tant que tels, des comptes nous seront demandés par le Seigneur.

Si nous ne les prévenons pas et qu'ils meurent dans leurs péchés, le Seigneur leur fera porter la charge de leurs iniquités, mais il nous redemandera leurs sangs.

Ainsi le serviteur fidèle de Dieu doit être sage et s'assurer qu'il n'a pas le sang de son prochain, qu'il n'a pas averti, sur ces mains.

Vous qui avez lu ce livre jusque-là, et avez sondé son contenu, Bible en mains et dans un esprit de prière, il vous faut agir.



Dans un premier temps, afin que vous soyez bien au fait de la totalité du message que l'Esprit de Dieu me donne de porter, je vous invite à lire les livrets qui forment les *tomes II, III, IV et V* de la série intitulée « *Inquisitiô* ».

Il est à noter que le premier tome de cette série est en réécriture et n'est donc pas encore disponible.

Une fois que vous aurez pris connaissance du contenu de ces livres ou de leurs livrets, vous pourrez agir.

Pour ce faire, cette base ayant été établie, comme les feuilles d'automne emportées au loin par le vent, ils doivent tous, livres et livrets, être distribués au plus grand nombre.

Pour ce faire, partagez-les par tous les biais :

**Par email, Facebook, WhatsApp Instagram, etc.**

Nous devons maintenant considérer d'autres réalités liées à une œuvre aussi conséquente, tant par le travail d'étude qu'elle a nécessité que par le volume des ouvrages.

En effet, ce n'est pas sans peine que ce type de quête se mène.

*Les pertes que j'ai dû subir en attestent !*

Dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire* », je vous ai présenté ma situation financière.

Dans cette lutte titanesque que je mène, pour la vérité et la justice, mes finances aussi ont été impactées.

Dans ce livre que je viens de vous présenter, je vous conte comment en tant qu'observateur du sabbat et du fait de ma profession, de coiffeur, mes fonds sont au plus bas, car je suis entravé par les lois françaises interdisant de travailler le dimanche.

De surcroît, a cause du fait que je dénonce dans l'un de mes livres les doctrines antibibliques que l'Église adventiste du septième jour – qui jadis était ma religion –, pratique j'ai subi la désertion de mon salon de coiffure, par le « *gros* » de mes clientes qui sont des membres de cette religion, ce qui a porter un gros coup a mes finances.

Pour en savoir plus à ce propos, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie. Partie historique* ».

De surcroît, le chômage technique dû à cette pandémie de *Corona virus*, ainsi que les actions iniques de *M. Vincent GUILGAULT* contre moi – il a, de façon arbitraire et en opposition avec les lois, fait barrage afin que je ne puisse pas percevoir pour mes deux sociétés la subvention allouée aux entreprises en difficulté à cause de la pandémie –, a aggravé encore plus la situation, je me retrouve donc à survivre.

Vous pourrez découvrir ces réalités dans mon livre intitulé « *Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution)* » au chapitre « *Présentation des faits inhérents au traitement inapproprié de mon dossier par ce fonctionnaire des impôts, M. Vincent GUILGAULT* ».

Comme vous le voyez les coups durs se sont succédé en vue de nuire à cette œuvre que le Seigneur m'a confié, les répercussions étant que je ne puis plus investir financièrement pour son avancement car, je suis dans une grande précarité.

En ce jour, je ne peux donc pas continuer à investir pour les livres.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter.

C'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Pour poursuivre je vous dirais que je retrouve dans l'oeuvre de toutes ces personnes qui m'ont attaqué d'une façon ou d'une autre l'empreinte du diable, car je sais que ces personnes ne sont pas mes ennemis, mais c'est le diable qui les a utilisé pour me nuire.

Cette réalité tient au fait nous n'avons pas à nous battre contre la chair et le sang, mais contre les forces des ténèbres [*Éphésiens 6 versets 10-12*], en sorte que nos persécuteurs ne sont pas nos ennemis, mais ce sont des marionnettes que le diable utilise pour nous persécuter.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière :

« *Au reste, fortifiez-vous dans le Seigneur, et par sa force toute-puissante. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable.*

**Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes.** » [*Éphésiens 6 versets 10-12, Bible louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : « *Nous savons que celui qui est né de Dieu ne commet pas le péché qui mène à la mort, car le Fils de Dieu le protège. Aussi le diable ne peut-il rien contre lui. Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable.* » [*1 Jean 5 versets 18-19, Bible Semeur*].

Finissons avec ceci : « **Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite :**

*Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre.*

**Mais ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé.** » [*Jean 15 versets 18-21, Bible louis Segond*].

Quand le diable cherche à nous détruire et/ou à nous persécuter, il utilisera souvent ceux qui ont rejeté le Seigneur et qui de par leurs actes sont devenus des enfants du démon [*Jean 8 verset 44*].

Le diable sachant qu'il lui reste peu de temps, est déchaîné et dans une grande colère, son objectif impérieux est de perdre le plus grand nombre. Ainsi, il fera la guerre à quiconque apporte aux hommes la lumière de l'Évangile pur en Jésus-Christ.

Vu la teneur de ce livre ainsi que celle des autres tomes de cette collection « *Inquisitiô* », je ne suis pas étonné de ce que je vis.

Avec du recul je vous dirais que l'une des attaques les plus drastiques que le diable à mener contre moi, fut par le biais de *M. GUILGAULT*, car grâce à l'argent de cette subvention, que j'ai pu percevoir, j'ai entrepris de corriger les livres spirituels que le Saint Esprit m'a inspirée et cela aussi bien en anglais qu'en Français.

J'ai d'abord commencé par corriger un des tomes du livre que vous avez en mains et que je pensais, qu'il aurait paru tel quel.

Néanmoins, une fois ce premier livre terminé et après relecture, je me suis rendu compte qu'il contenait trois thématiques bien distinctes qui pouvaient être développées pour constituer chacune un livre.

C'est ce que j'ai fait et ce premier livre de *572 pages* qui a été corrigé par le correcteur anglophone *M. Howard J. Eeles* est devenu l'élément fondateur de quatre livres de *572 pages* chacun. Ces quatre livres visent donc des objectifs bien précis.

Ce travail a été titanesque et l'est toujours, car en finissant ce livre que vous avez en mains, cela fera *8 livres* de *572 pages*, *4* en anglais et leur double en Français, que j'aurais fini d'écrire, par la grâce de Dieu.

Reste à finir mon livre intitulé « *Inquisitiô (le message des trois anges) tome I, qu'est-il advenu de la sainteté de la parole de Dieu ?* », toujours en deux versions, en anglais et en français, que j'entamerais, si Dieu le veut, dès que les premiers tomes seront finis.

Sur ces *8 premiers livres* de *572 pages* chacun, j'ai déjà pu corriger en Français environ *30 %* et *40 %* de ceux qui sont en anglais.

J'ai déjà investi un peu plus de *13500 euros*, donc toutes mes économies, jusqu'au dernier centime pour que ces livres puissent voir le jour. Tout cela, **alors qu'ils sont offerts gratuitement en version numérique en français et en anglais.**

Ce fut une grande joie pour moi de voir mes idées se matérialiser en livres, surtout ceux qui sont en anglais, car bien que je ne maîtrise pas cette langue, l'Esprit de Dieu me donne la capacité de traduire mes livres et je les fais corriger par un correcteur proportionnel.

Malheureusement, celui que j'appelle « *l'ennemi de nos âmes* » a utilisé *M. GUILGAULT* et l'a inspiré de fomenter contre moi des œuvres iniques, la répercussion directe fut que je n'ai pas pu continuer la correction de ces livres.

*Pour que certaines parties de ce livre puissent être mises à votre disposition, j'ai dû emprunter de l'argent auprès de mon amie Nicole. Je sais que Dieu agira en son temps pour que je ne sois plus son débiteur. Je suis très reconnaissant au Seigneur de l'avoir mise sur ma route et aussi de cette confiance qu'elle a placée et en moi et en cette œuvre.*

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter, c'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Je vous prie de m'excuser pour les fautes que vous ne manquerez pas de trouver. Et je tiens en toute humilité à remercier mon amie *Nicole*, qui a, avec le peu de temps dont elle disposait, donné à certaines parties des textes en Français une certaine cohérence.

*Pour poursuivre, je vous dirais qu'alors que les embûches se présentent comme la mer Rouge devant moi et que les problèmes et difficultés me suivent tels les Égyptiens en furie. Je suis certes démuni, mais je continue à avancer par la foi, malgré les intempéries de la vie, car je sais servir un grand Dieu.*

*Je sais donc, qu'il agira, d'une façon ou d'une autre ! Le diable est déjà vaincu, le Seigneur seul est le Tout-Puissant et nul ne pourra empêcher à son œuvre d'avancée.*

Fort de cette conviction c'est pour cela que, malgré la situation difficile, je continue à marcher par la foi, et je mets en place les plans que j'ai reçu de l'Esprit de Dieu en rêves.

Mon objectif dans cette vie, n'est ni la richesse ni la renommée, mon leitmotiv est de porter mes connaissances à cette génération et de laisser un héritage littéraire aux générations futures.

Pour en revenir à cette œuvre littéraire que le Seigneur m'a confiée, je vous dirais que ne pouvant ni continuer à éditer ces livres, ni les proposer à la vente numérique car ils ne sont corrigés que partiellement, j'ai choisi de les offrir sur mon site, je vous le présenterai à la fin de ce chapitre.

Pour que vous puissiez comprendre ma philosophie et ma foi, je vais vous présenter une allégorie :

*Imaginez que vous ayez un oranger qui vous donne en abondance des oranges qui sont sucrées comme du miel, que vous destinez à la vente.*

*Cependant, placé où vous êtes, nul ne sait que vous en avez à vendre. De ce fait, vos oranges pourrissent sur l'arbre alors que vous êtes dans le besoin.*

*Pour changer cette situation, vous faites donc des plans en vue de les vendre et, pour ce faire, vous les présentez dans une foire, afin que le plus grand nombre puisse les goûter.*

*Sachant qu'elles sont sucrées à souhait, vous savez que ceux qui viendront et les goûteront seront conquis et que vous pourrez vivre de votre récolte.*

Cette image que je prends pour présenter mes livres peut vous paraître présomptueuse. Néanmoins, pour moi, mes ouvrages sont de l'acabit de ces oranges, car ils sont le fruit de nombreuses recherches et d'un travail acharné.

Vu leur teneur, j'ai bon espoir qu'ils vous apporteront *des connaissances qui vous fortifieront.*

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire au travers de mes livres, qui sont en attente de fonds pour être édités. Je vous convie, à travers leurs lignes, à faire des voyages *inédits.*

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que je n'ai pas fait d'études littéraires, je suis avant tout un passionné d'écriture, pas un écrivain.

Je me reconnais donc comme étant un auteur. Dans mes livres, comme c'est le cas dans celui-ci, je mets par écrit mes expériences et mes convictions profondes.

*Cet amour de l'écriture m'est venu un jour où j'ai eu à mener une réflexion sur la durée fugace de notre vie sur Terre.*

*Beaucoup ont travaillé, jouissent de leur vivant du fruit de leur travail, mais souvent, après leur mort, il ne reste plus rien de ce qu'ils étaient, de leurs pensées, de leurs convictions.*

*Ils descendent dans la fosse et « s'étiolent comme l'éther ».  
Je n'ai aucune connaissance de ce qu'ont été mes aïeux. Quelles  
furent leurs convictions, leurs œuvres ; tout cela demeure une  
énigme pour moi.*

*D'autant qu'en tant qu'antillais, je suis issu d'un peuple qui a  
connu les chaînes et l'aliénation de l'esclavage.*

*De cette réflexion sont nés mon besoin d'écrire et ma passion  
des mots !*

*Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances  
et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront  
plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés.*

Dans mes ouvrages, j'aborde divers thèmes, qui me tiennent à cœur et qui mettent en exergue mes convictions profondes, la plus importante de tout étant l'amour que je porte au Seigneur et le besoin, en tout temps, de donner Gloire à son nom.

Bien que j'aie déjà eu l'immense plaisir de publier plusieurs de mes livres, les finances faisant défaut, je n'ai pas pu trouver les fonds nécessaires pour éditer cinq autres livres, autres que les quatre que je vous ai déjà présentés et qui sont tout aussi riches que celui que vous avez en mains, et qui sont déjà en chantiers.

Il reste encore beaucoup à faire pour que la vérité se fasse jour auprès du plus grand nombre.

Si ce livre que vous avez en mains vous a fortifié je vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre mes autres ouvrages, car certainement, ils vous apporteront, des connaissances qui certainement vous seront aussi profitables.

Plusieurs de ces livres sont, ou seront bientôt, par la grâce de Dieu disponible en téléchargement gratuit sur mon site internet.

*Malheureusement pour moi, « l'argent étant le nerf de la guerre »  
», tous mes fonds ayant été investis dans la mise en place de ce  
premiers livre que je vous ai présenté plus avant, ce faisant, je  
n'ai plus les moyens de continuer cette oeuvre.*

Ce que je trouve des plus dommages est qu'hormis les *4 livres*, qui sont déjà finis en Français (*ainsi que leurs doubles en anglais soit 8 livres*), et que j'offre gratuitement sur mon site, mais qui sont en attente d'être corrigé, j'ai encore *5 autres ouvrages* que j'ai déjà mis en place l'ossature mais qui sont en attente de finition.

Pour continuer je vous dirais que ce livre que vous avez en mains ainsi que tous ceux de la série « *Inquisitiô (Le message des trois anges)* » vous ont présenté mon mode d'écriture, basé sur la parole de Dieu, et qui est renforcé de texte historique et législatif, destiner à mettre en lumière des réalités, qui jusque-là étaient cachés.

Mes autres livres spirituels, sont de ce même acabit, je mets en lumière des réalités bibliques oubliées depuis des siècles, mais qui sont vitaux pour la préparation des enfants fidèles du Seigneur en vue qu'ils soient prêts à aller à la rencontre de notre sauveur quand il reviendra.

L'objectif est aussi qu'en attendant le retour du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs, que son peuple soit inébranlable en Jésus-Christ et pas branlant, et ne suive pas les lumières ténébreuses des doctrines fallacieuses que distille, tel un venin mortel, des gens qui œuvrent, sous couvert de la foi, pour le diable.

Pour en revenir à mes *4 livres* de la série « *Inquisitiô (le message des trois anges)* » que j'offre sur mon site, en version anglaise et française, pour que vous ayez un meilleur confort de lecture, j'ai besoin de votre aide, car la correction de chacun de ces livres coûte environ *7000 euros* en anglais et environ *3500 euros* en français.

Ces *4 livres*, une fois corrigés, seront toujours offerts gratuitement, en anglais et en Français, en version numérique, sur mon site. Hormis cela, en ce qui concerne l'œuvre d'écriture que le Seigneur me donne de mener pour lui, il est important de noter qu'il me faut un peu plus d'un an pour finir un livre dans sa version anglaise et française.

Hormis tout cela, il est convenable, selon moi que vous compreniez, que je ne peux à la fois écrire pour le Seigneur et travailler comme coiffeur conseil, ainsi, étant consacré totalement à l'œuvre du Seigneur, je dois aussi pouvoir vivre de cette œuvre...



Cette réalité les Saintes Écritures le déclarent dans le texte suivant :

*« Ne suis-je pas libre ? Ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur ? N'êtes-vous pas mon oeuvre dans le Seigneur ? Si pour d'autres je ne suis pas apôtre, je le suis au moins pour vous ;*

*Car vous êtes le sceau de mon apostolat dans le Seigneur. C'est là ma défense contre ceux qui m'accusent. N'avons-nous pas le droit de manger et de boire ? N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une soeur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ?*

*Ou bien, est-ce que moi seul et Barnabas nous n'avons pas le droit de ne point travailler ? Qui jamais fait le service militaire à ses propres frais ? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas le fruit ?*

**Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau ? Ces choses que je dis, n'existent-elles que dans les usages des hommes ?**

**La loi ne les dit-elle pas aussi ? Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu n'emmuselleras point le boeuf quand il foule le grain. Dieu se met-il en peine des boeufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous ? Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part.**

**Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels.**

*Si d'autres jouissent de ce droit sur vous, n'est-ce pas plutôt à nous d'en jouir ? Mais nous n'avons point usé de ce droit; au contraire, nous souffrons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Évangile de Christ.*

**Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel ? De même aussi, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile.» [1 Corinthiens 9 versets 1-14, Bible Louis Segond].**

Fort de tout ce que je viens de vous présenter, vous comprenez que j'ai besoin de votre aide, afin de continuer cette œuvre. J'ai fait bien des démarches en vue d'obtenir un financement, mais ni les banques ni les sociétés de crédit n'accordent des financements pour l'édition de livres, cela s'avère être un défi.

*À chaque nouvelle demande rejetée, j'ai été tel un homme qui, perdu en plein désert, court après un mirage lui présentant un lac « salvateur », mais en vain. Les répercussions sont que, faute de finances, l'œuvre est en friche.*

Néanmoins, j'ai l'assurance que, par la grâce de Dieu, à qui appartiennent l'argent et l'or, ainsi que cette œuvre qu'il m'a confié, ce livre trouvera son public et que vous, qui serez amenés à le lire, ne resterez pas insensibles à cet appel à l'aide que je vous adresse.

Il est vrai que beaucoup en sont venu à vivre en pensant que leurs biens temporels leur appartiennent et n'ont que faire des besoins de l'œuvre du Seigneur. Ceux-là je les invite à lire les paraboles que nous trouvons dans les textes suivants. Voici la première : **« Puis il leur dit : Gardez-vous avec soin de toute avarice ; car la vie d'un homme ne dépend pas de ses biens, fût-il dans l'abondance.**

*Et il leur dit cette parabole : Les terres d'un homme riche avaient beaucoup rapporté. Et il raisonnait en lui-même, disant : Que ferai-je ?*

*Car je n'ai pas de place pour serrer ma récolte. Voici, dit-il, ce que je ferai : j'abattrai mes greniers, j'en bâtirai de plus grands, j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens ;*

**Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois, et réjouis-toi. Mais Dieu lui dit : Insensé !**

**Cette nuit même ton âme te sera redemandée; et ce que tu as préparé, pour qui cela sera-t-il ? Il en est ainsi de celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est pas riche pour Dieu. » [Luc 12 versets 15-21, Bible Louis Segond].**

Complétons avec ceci :

« Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de fin lin, et qui chaque jour menait joyeuse et brillante vie. Un pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères, et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche; et même les chiens venaient encore lécher ses ulcères.

Le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli. Dans le séjour des morts, il leva les yeux; et, tandis qu'il était en proie aux tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein.

Il s'écria : Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue; car je souffre cruellement dans cette flamme. Abraham répondit :

Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu les maux pendant la sienne ; maintenant il est ici consolé, et toi, tu souffres. » [*Luc 16 versets 19-25, Bible Louis Segond*].

L'heure n'est plus à tergiverser, si ce livre vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir nourrir les âmes, pour et par le Seigneur. J'ai foi que le Seigneur a un peuple fidèle, qui est présenté comme les 7000 qui, du temps d'Élie, n'ont point fléchi le genou devant Baal et qu'ils lui demeurent fidèles.

Je sais que vous vous ne fermerez pas vos cœurs à cet appel à l'aide, car vous marchez par amour selon que notre Sauveur nous le demande.

Voici ce qui est préconisé : « **Donne à celui qui te demande, et ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi.** » [*Matthieu 5 verset 42, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : « **Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ?**

Petits enfants, n'aimons pas en paroles et avec la langue, mais en actions et avec vérité.

*Par là nous connaissons que nous sommes de la vérité, et nous rassurerons nos coeurs devant lui » [1 Jean 3 versets 17-19, Bible Louis Segond].*

Finissons avec ceci : « **Si l'un de tes compatriotes tombe dans la pauvreté dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu ne lui fermeras pas ton coeur et tu ne lui refuseras pas ton aide.**

**Au contraire, tu lui ouvriras ta main toute grande et tu lui prêteras suffisamment selon ses besoins. Garde-toi bien de nourrir dans ton coeur des pensées mesquines et de te dire :**

*« C'est bientôt la septième année, l'année de la remise des dettes » et, pour cette raison, de regarder ton compatriote pauvre d'un mauvais oeil sans rien lui donner. Car alors, il se plaindrait de toi à l'Éternel et tu porterais la responsabilité d'une faute.*

**Donne-lui généreusement et non pas à contrecoeur. Et pour cela, l'Éternel ton Dieu te bénira dans tout ce que tu feras et dans tout ce que tu entreprendras. En fait, il y aura toujours des nécessiteux dans le pays : c'est pourquoi, je t'ordonne d'ouvrir toute grande ta main à ton compatriote, au malheureux et au pauvre dans ton pays. » [Deutéronome 15 versets 7-11, Bible Semeur].**

Si ce livre où l'un de ceux que je vous offre gratuitement sur mon site vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir continuer à fortifier et aider le plus grand nombre.

J'en appelle donc à votre générosité. Ainsi, si le vôtre coeur vous en dit, vous pouvez m'apporter votre aide en me faisant parvenir vos dons par voie postale à :

*Monsieur Kenny Ronald Marguerite, Impasse py n° 24,  
Californie, 97232 Le Lamentin (Martinique).*

Vous avez aussi la possibilité de faire un don sur l'onglet « **Faire un don avec Paypal** » (onglet situé sur l'écran, à gauche pour les ordinateurs et en bas pour les portables) présent sur mon site : **kenny-ronald-marguerite.com**.

### 3 Présentation du livre *"Inquisitiô (Le message des trois anges) tome III, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique"*

**P**our entrer dans le vif du sujet, je vous dirais qu'actuellement, sous le voile de l'invisible se jouent des tragédies dont les répercussions pour l'humanité sont pires que celles que contaient autrefois les Grecs.

En effet, il s'agit de la mort du plus grand nombre, aussi bien de façon littérale que spirituelle. Pour la mort physique, vous ne me contredirez certainement pas, car toute l'humanité est, depuis plus de deux ans « *sous le joug* » du mortel *Corona virus*.

Ce fléau a fait et fait encore des ravages sur toute la surface de la terre, retenant en otage toutes les nations et décimant des peuples.

Face à cette situation dramatique et inédite, les questions affluent :

*D'où vient cette maladie ? Est-ce un virus qui a pris naissance dans la nature et qui a muté ? Ou encore, est-ce une arme chimique, créée intentionnellement ? Et si c'est le cas, pourquoi ce virus est-il dans la nature ? A-t-il été lâché par inadvertance, ou fait-il partie d'un complot d'un groupe obscur destiné à détruire une grande partie de l'humanité ?*

N'étant pas scientifique ou un investigateur des services secrets, je ne puis vous répondre, néanmoins, l'auteur de toutes les maladies et calamités qui frappent le monde est connu. Pour découvrir son identité, je vous invite à lire les textes de [Job 1] et [Job 2].

Dans ces lignes, nous voyons comment Satan a tué les enfants de Job. Pour ce faire, il a utilisé les grands vents afin de cogner de façon simultanée sur les quatre coins de la maison où ils étaient réunis.

Le démon a aussi œuvré par le biais de peuplades sanguinaires afin de tuer les serviteurs de Job en vue de voler ses troupeaux.

Nous découvrons aussi comment le diable maîtrise et utilise les maladies, il a frappé Job d'un ulcère qui lui a laissé des plaies sur toute la surface de son corps.

Dans [Matthieu 24] et [Luc 21 versets 10-36], nous apparaissent les signes des derniers temps, *les guerres, les maladies, les famines, etc.*

En lisant cela, nous comprenons que c'est le démon qui est aux manettes. La raison d'être de toutes ces choses devant marquer la fin du monde et que nous vivons en ce siècle est que le démon est déchaîné, car il sait qu'il lui reste peu de temps, c'est pour cela que tel un lion affamé il est impitoyable.

Le démon est toujours à l'œuvre quand il y a « *un mauvais coup dans l'air* », il fera bientôt s'abattre sur toute l'humanité une autre tragédie bien pire que la *Covid 19*, c'est de la marque de la bête qu'il s'agit ! *Celle-ci sera spirituelle et entraînera la perte de millions d'individus.*

Le sort réservé à ceux qui recevront cette marque sera de brûler dans *l'étang de feu et de soufre*, les autres qui ne l'auront pas ne pourront « *ni acheter ni vendre* » et seront tués par une entité inique, représentée par un agneau apocalyptique à deux cornes.

Seuls les « *saints* » seront épargnés ! Nous le verrons. Cet être éminemment étrange, bien que se soit lui qui donne la marque de la bête, n'en est pas le détenteur. Celui qui l'est, c'est une bête à sept têtes et dix cornes, qui est au service du démon. La marque de la bête est donc par extension la marque du démon ! Il apparaît ainsi que deux choix seront bientôt proposés à toute l'humanité :

*Le premier consiste à recevoir la marque de la bête qui s'acquiert en portant révérence au diable, en rejetant le Seigneur ou sa Parole. Le deuxième choix est de demeurer fidèle à Dieu et d'être scellé par le Saint-Esprit pour éviter l'emprise du démon et de ses sbires.*

Ceci est le cœur du message des trois anges apocalyptiques exhortant à sortir de Babylone, où les oeuvres de l'agneau bestial à deux cornes sont pratiquées. Ceci conduit, nous l'avons vu, à recevoir la marque de la bête, sans laquelle nul ne peut ni acheter ni vendre.

Nous verrons aussi comment, au fil des siècles, le peuple de Dieu, la belle et délicate épouse du Seigneur, en est venue à copuler avec la bête et pire, comme une courtisane, elle a conçu pour son amant inique des enfants illégitimes.

Dans ces lignes nous lèverons aussi le voile sur l'identité de Babylone (*la sulfureuse cavalière qui monte une bête écarlate*). Nous décrypterons en outre, la réalité cachée derrière la marque de la bête qui, dans le livre de l'Apocalypse, semble sortir de nulle part afin de corrompre le plus grand nombre. Pour beaucoup, il s'agirait d'une puce implantée, notamment par le biais des vaccins contre la *covid 19*.

Cependant, est-ce bien ce que nous dit la Bible à ce propos ? Nous le verrons ! Nous analyserons aussi, la réalité littérale qui se cache derrière les symboles « *vendre et acheter* » indissociables de la marque de la bête. Ici, est-ce d'argent, au sens littéral, dont il est question ?

Ne s'agit-il pas plutôt de symboles prophétiques, présentant une toute autre réalité, qui n'est nullement monétaire ? Nous le verrons !

En outre, nous ferons aussi une étude sur la nature et les modalités d'obtention du sceau de Dieu – sans lequel nul ne pourra avoir accès à son Royaume. Le sceau de Dieu et de Christ étant directement liés à l'obéissance aux Saintes Écritures, nous verrons dans un premier temps la place qu'occupe la loi de Dieu et tout particulièrement le sabbat dans le grand conflit cosmique.

Ce dernier oppose Satan et ses anges déchus (*démons*), à Dieu ainsi qu'à ses saints anges et au peuple élu du Seigneur. Le plus grand besoin du démon est de ne pas être jugé, c'est pour cela que son objectif suprême est de séduire les enfants fidèles de Dieu, dès que cette possibilité lui est offerte [*Matthieu 24 verset 24*].

Cette démarche du diable a un but premier, celui de rendre inéligible le peuple de Dieu, car c'est lui qui devra le juger. Pour arriver à ses fins, il a « *infiltré* » au sein du peuple de Dieu, ses serviteurs qui, tout en le servant, donnent le visage de sainteté :

Voir [1 Corinthiens 6 versets 2-3], [2 Corinthiens 11 versets 13-15].

Le plus puissant, le plus virulent et le plus sanglant de ses serviteurs est présenté prophétiquement comme une *petite corne, qui martyrisera, spoliera et tuera*, le peuple de Dieu. Sa mission sera en outre d'essayer de changer les temps et la loi [Daniel 7 versets 23-27].

Nous découvrirons comment les plans que le diable a fomentés en vue de retirer des mains du peuple de Dieu ces deux armes puissantes que sont la loi et les temps – ces temps qui nous le verrons, sont en fait ceux de la prophétie – se sont pleinement réalisés par l'entremise de son puissant serviteur appeler la petite corne.

Les attaques de cet être inique ont pour objectif de rendre inapte le peuple de Dieu à être avec Jésus à son retour. Pour le comprendre, il faut avant tout savoir que ce peuple que Christ revient chercher, c'est l'Église du reste. Les points faisant reconnaître ses membres sont qu'ils gardent les commandements du Seigneur (*donc sa Sainte loi*) et qu'ils ont le témoignage de Jésus (*l'esprit de prophétie*).

Nous découvrirons comment l'observation ou non de la loi de Dieu scellera un peuple pour Dieu et un autre pour le démon.

Nous découvrirons aussi comment la loi et la grâce sont complémentaires, elles sont appelées par le Seigneur à subsister au sein de son peuple fidèle. Une fois ces bases établies, nous poursuivrons notre voyage en terre sainte, mais nous ferons un autre type de halte :

*Nous nous arrêterons sur les trois jours et les trois nuits les plus importants de toute l'histoire de l'humanité. Sans eux, nul ne serait sauvé ! Pour ce faire, nous irons au pied de la croix sanglante de Christ à Golgotha, puis dans le tombeau du Roi des rois et nous finirons notre excursion avec la résurrection du Seigneur des seigneurs.*

*Au travers des textes historiques et prophétiques bibliques, nous allons découvrir le mystère se cachant derrière les trois jours et trois nuits où, tel Jonas dans le ventre de la baleine, Jésus-Christ a dû lui, demeurer au sein de la tombe.*